

Juin 2021
Bulletin
d'information
N°51

Châtenois infos



Bienvenue à Margaux
& Matthieu ! p. 19



Les petites pépites
du Veilleur de Nuit p. 23





Chères Castinétaines, Chers Castinétains,

L'arrivée de ce bulletin coïncide avec le début de l'été, période où l'on voit la vie avec optimisme et qui est celle de tous les possibles et des rencontres.

Cet été 2021 prend une coloration particulière car on veut croire que ce sera l'été du retour à une vie plus normale, du retour à cette vie sociale qui manque à tous. Les indicateurs sont encourageants et l'effet de la vaccination de masse commence à se faire sentir. On se vaccine pour se protéger soi-même, mais aussi pour protéger les autres.

Nous croyons résolument à des lendemains meilleurs et le Conseil municipal de Châtenois s'engage avec dynamisme, conviction et optimisme dans la construction du Châtenois de demain.

Le vote à l'unanimité du budget 2021 a permis de continuer à faire avancer nos grands projets.

Les travaux du Complexe sportif devraient démarrer au courant de l'été.

Le montage du beau projet de la Maison du Tourisme et du Patrimoine progresse avec nos partenaires. L'absence des touristes liée à la crise du Covid a eu des effets dévastateurs sur l'économie locale. Ce n'est qu'une politique volontariste et ambitieuse qui permettra à Châtenois de retrouver sa vocation de pôle touristique.

L'entretien du village n'est pas oublié avec l'achat d'une nouvelle grosse tondeuse, investissement conséquent pour le bien-être de nos habitants et la beauté de notre cadre de vie qui concourt aussi à notre attractivité.

Certains parlent beaucoup de développement durable. A Châtenois, nous le traduisons en actes ! Nous préférons Agir à Discourir !

Cette année verra l'isolation thermique par l'extérieur du bâtiment dit « des enseignants », place des Charpentiers, et son ravalement. Nous poursuivons la transition de l'éclairage public vers un éclairage led. C'est ainsi que les lanternes du centre historique sont rénovées et adaptées par nos agents pour accueillir des modules led. La transformation et la restauration des équipements existants, au lieu de les remplacer par des neufs, a permis d'économiser 50 000 € ! Merci à nos équipes !

D'année en année, notre soutien à l'équipement des écoles reste prioritaire. C'est près de 45 000 € d'effort d'équipement pour nos enfants qui sont prévus ainsi que plus de 25 000 € en fonctionnement des écoles, hors frais de personnels. L'aire de jeux du parc ERGÉ sera complétée par des équipements pour les tout-petits (1-3 ans).

Le contournement avance et vous avez tous pu voir la réalisation du passage souterrain vers Sélestat (et les péripéties qui sont subitement apparues autour de cet ouvrage, prévu depuis 40 ans...). Les imposants ponts de franchissement du Giessen et du contournement prennent forme. Dès cet été, c'est la réalisation du giratoire du Val de Villé qui va démarrer.

Du fait des confinements successifs, certains chantiers de voirie ont pris du retard dans leur achèvement comme la rue des Bains, l'impasse Wolbert et l'enfouissement d'une partie du côté Est des réseaux aériens de la rue Foch. Nous le déplorons et sommes très présents auprès des entreprises pour clore ces travaux.

Châtenois travaille, Châtenois bouge, Châtenois s'engage pour demain !

A chacune et à chacun d'entre vous, je souhaite un bel été, nourri de rencontres, de découvertes, en profitant du cadre naturel enchanteur de notre village !

Votre Maire,
Luc ADONETH

Sommaire

>> Edito	p. 2
>> Vie municipale	p. 3
>> Paroles de Seniors	p. 13
>> Histoire	p. 14
>> Vie économique et touristique	p. 19
>> Vie associative	p. 22
>> Environnement	p. 26
>> Jeunesse	p. 28
>> Divers	p. 32
>> Tribunes	p. 33
>> Etat civil	p. 34
>> Agenda	p. 35

Les principales délibérations du Conseil depuis décembre 2020

Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal
Le Code général des collectivités territoriales prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 3 500 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur, qui doit être adopté dans les six mois suivant son installation.

Adoptée avec 22 voix POUR et 5 abstentions (Mmes DORIDANT, SADOWNICZYK, MM. LACHMANN, BRUNSTEIN, VILARDELL)

SMICTOM

Information

Le centre de tri a été retenu par CITEO (anciennement Eco-Emballages) pour la mise en place des nouvelles consignes de tri. Courant 2022, des travaux de modification (à hauteur de 3 M €) permettront de sortir environ 40% du volume du bac gris (pots de yaourts, barquettes, films plastiques). Depuis octobre 2020, une deuxième équipe est en place pour atteindre un objectif de 16 000 tonnes par an. Attention cependant au contenu des bacs gris : en effet, les biodéchets représentent encore 48% du poids total des poubelles grises, ce qui est très moyen compte tenu du nombre de bornes d'apport de biodéchets déployées sur le territoire.

GRANDS TRAVAUX - VOIRIE - URBANISME

Complexe sportif : autorisations à déposer les demandes de permis d'aménager et de subvention

Le Conseil municipal adopte le plan de financement du futur Complexe sportif et autorise le Maire à déposer un permis d'aménager valant permis de construire et à solliciter l'attribution maximale de toutes subventions.

Adoptée avec 25 voix POUR, 1 voix CONTRE (M. Jean LACHMANN) et 1 abstention (M. Yann VILARDELL)

Maison des enseignants : autorisations à déposer les demandes de déclarations préalables et de subvention

La Commune souhaite poursuivre ses efforts de rénovation thermique de ses bâtiments. Il est ainsi prévu d'isoler extérieurement le bâtiment, le plancher bas et de changer les volets de la Maison des enseignants située 2 place des Charpentiers. Les travaux envisagés feront passer le bâtiment en classe C (au lieu de E) en termes de consommation d'énergie primaire. Le budget prévu est de 58 846,42 € HT, ravalement de façade compris.

Adoptée à l'unanimité

BUDGET - FINANCES - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Complexe sportif : autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Pour l'aménagement du Complexe sportif, il est proposé d'ouvrir des autorisations de programmes de 3 300 000 €, d'enregistrer des crédits de paiements antérieurs de 52 776,96 € et d'inscrire en crédits de paiement 1 701 000 € pour 2021 et 1 546 223,04 € pour 2022.

Adoptée à l'unanimité

Maison du Tourisme et du Patrimoine : autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Pour l'aménagement de la Maison du Tourisme et du Patrimoine, il est proposé d'ouvrir des autorisations de programmes de 1 385 000 € et d'inscrire en crédits de paiement 170 000 € pour 2021 et 758 000 € pour 2022, ainsi que des restes à financer (au-delà de 2022) à hauteur de 457 000 €.

Adoptée à l'unanimité

Voirie du Neuerweg : autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Pour l'aménagement de la voirie du Neuerweg, il est proposé d'ouvrir des autorisations de programmes de 315 000 €, d'enregistrer des crédits de paiements antérieurs de 3 574,87 € et d'inscrire en crédits de paiement 75 000 € pour 2021 et 236 425,13 € pour 2022.

Adoptée à l'unanimité

Réaménagement de la Rue de Ribeuuvillé : autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Pour le réaménagement de la Rue de Ribeuuvillé, il est proposé d'ouvrir des autorisations de programmes de 832 000 € et d'inscrire en crédits de paiement 25 000 € pour 2021 et 407 000 € pour 2022, ainsi que des restes à financer (au-delà de 2022) à hauteur de 400 000 €.

Adoptée à l'unanimité

Opposition au transfert à la CCS (Communauté de Communes de Sélestat) de la compétence en matière de PLU

Ce transfert n'est pas réalisé lorsqu'au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population ont délibéré en ce sens. Le Conseil municipal décide de s'opposer au transfert à la CCS de la compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale.

Adoptée à l'unanimité

AFFAIRES SOCIALES - SOLIDARITÉ

Participation financière de la Commune au forfait journalier dans le cadre du dispositif PARASOL de Kintzheim

A Kintzheim, la Maison d'accueil du Hattenberg propose le dispositif PARASOL à destination des personnes âgées du secteur. Les personnes accueillies en journée du lundi au vendredi de 9h à 17h y participent à diverses activités et sorties culturelles. Pour les personnes extérieures, la journée est facturée 25 € repas compris, avec une aide de 9 € de la CEA. Le reste à charge pour les personnes intéressées est donc de 16 €. Pour lutter contre l'isolement et éviter que le reste à charge ne soit un frein, la Commune décide de participer (à compter du 6 avril 2021 pour une durée d'un an) à hauteur de 6 € par jour et par Castinétain.

Adoptée à l'unanimité

CULTURE - COMMUNICATION - FOYER SOCIO-CULTUREL - ESPACE LES TISSERANDS

Espace Les Tisserands : Tarification de la salle festive

Pour les années 2022 et 2023, le Conseil municipal décide de ne pas modifier la tarification de la salle festive en vigueur en 2021.

Adoptée à l'unanimité

Budget primitif 2021

Le 25 mars dernier, suite aux travaux de la Commission du budget et des finances, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2021 d'un montant global de 7 112 116,49 € en fonctionnement et en investissement.

Ce budget s'inscrit dans la continuité des activités de base de la municipalité. Il est un budget prudent au vu du contexte sanitaire toujours présent.

De même, il peut être qualifié de transition car les grands travaux, notamment le Complexe sportif et la Maison du Tourisme et du Patrimoine (qui vont commencer et durer 2 à 3 ans) vont fortement impacter l'économie globale du budget.

En ce sens, les Autorisations de Programmes / Crédits de Paiements sont mobilisés pour les projets pluriannuels.

Les travaux menés en faveur du développement durable produisent les premiers effets positifs. Ceux-ci pourront être pleinement évalués à l'issue des périodes de fonctionnement réduit liées au confinement et autres restrictions.

L'effort d'accompagnement des associations locales reste d'actualité. Les subventions annuelles et exceptionnelles

à hauteur de 74 574 € concernent plus de 50 bénéficiaires. Un budget Covid exceptionnel de 18 000 € pourra être mobilisé selon les situations et plus particulièrement en faveur de l'aide aux associations dans le cadre de l'OMS. Un montant de 10 000 € est prévu pour contribuer au Programme d'Intérêt Général Renov'Habitat 67, ciblant l'isolation thermique des maisons anciennes, dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire. Mais, d'autres subventions ont été réduites ou reportées au vu des activités habituelles annulées.

A compter de 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais compensée par l'Etat de la manière suivante : notre taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) communale de 13,32% en 2020 intègre le taux départemental de la TFPB 2020 qui est de 13,17%.

Notre nouveau taux de la TFPB sera donc de 26,49%.

Enfin, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021.

Quelques chiffres :

Compte administratif 2020 : résultat 247 245,57 €

Les ratios suivants confirment la tendance. A moindre coût la commune réalise plus de services à la population que la moyenne nationale de la strate (derniers chiffres disponibles 2018). Il convient toutefois de pondérer les données, car si 2020 est une année spécifique, les chiffres nationaux de la strate relèvent d'un fonctionnement 2018 en année normale.

- Dépenses de fonctionnement : 579 € par habitant contre 829 € / moyenne nationale.
- Dépenses d'équipement : 248 € par habitant contre 330 € / moyenne nationale.

- Encours de la dette : 350 € par habitant contre 773 € / moyenne nationale.

Dotation Globale de Fonctionnement : 123 € par habitant contre 150 € / moyenne nationale.

Budget primitif 2021 :

- Total du budget 2021 : 7 112 116,49 €
- Dépenses de fonctionnement : 3 611 830,70 €
- Dépenses d'investissement : 3 500 285,79 €

Variation de la part communale des taux d'impôts locaux : 0%.

Bienvenue au nouvel adjoint Christophe BOHN



Depuis le Conseil municipal du 27 mai dernier, Christophe BOHN est le nouvel Adjoint en charge du budget, des finances, du développement économique, du tourisme, des élections et du personnel administratif, en remplacement de Patrick DELSART démissionnaire pour raison personnelle.

Après un premier mandat de conseiller municipal entre 2014 et 2020, Christophe BOHN a été réélu sur la liste du Maire Luc ADONETH avant d'être nommé conseiller délégué pour les questions se rapportant au tourisme

le 28 janvier 2021, afin de décharger Patrick DELSART.

Ce dernier reste très engagé dans la municipalité puisqu'il continue de représenter la commune de Châtenois à la Communauté de Communes de Sélestat dont il est Vice-Président en charge des pistes cyclables et des gens du voyage.

De même, Patrick reste investi dans les missions de solidarité et d'insertion des jeunes comme Président de la Mission Locale.

Nous souhaitons à Christophe BOHN de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions et remercions Patrick DELSART pour son engagement sans faille pour la Commune et au sein de la liste « Agir avec vous pour Châtenois ».

Il était une fois... l'aventure des déneigeurs communaux

Depuis jeudi 8h, la neige tombe sans cesse et c'est le théâtre d'un magnifique spectacle qui est en train de s'installer sur toute la Commune de Châtenois. Mais pas le temps de l'admirer ! En effet, afin de dégager au plus vite les rues, les huit déneigeurs communaux se relaient sur les deux tracteurs (grand et petit avec lame et saleuse chacun), l'épandeur manuel à sel et les pelles à neige.

Pour l'équipe « petit tracteur », c'est un véritable baptême du feu car les deux agents n'avaient encore jamais déneigé avant. Leur prédécesseur leur avait donné toutes les indications l'année dernière, mais la neige n'était pas au rendez-vous pour peaufiner leur formation.

La neige continue de tomber abondamment et après plus de 10h de travail dans le froid, les huit déneigeurs arrêtent là leur journée.

Le vendredi, dès 4h, c'est à nouveau une équipe de huit déneigeurs qui se met en action pour commencer à débayer du mieux qu'ils peuvent l'ensemble des routes de la Commune (hormis la RN59) mais également certains chemins ruraux et certains sites comme les A.P.E.I., la Maison de l'enfance, le Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux, l'ensemble des écoles et toutes les zones recevant du public.

Au vu des 30 centimètres de neige, il leur a fallu beaucoup de temps et ce malgré les nombreux passages de la veille. Pour certains, la journée s'est terminée à 19h avec une très courte pause le midi dans l'optique de voir les nombreux emails tombés et savoir dans quelle rue ils devaient passer en priorité l'après-midi.

Le samedi, dès 4h, c'est une plus petite équipe de trois à quatre déneigeurs qui se remet en route en recommençant le même circuit sans faire les lieux publics puisqu'ils étaient fermés pour le week-end. Ce n'est que vers 13h30, sans aucune pause, qu'ils stoppent leur journée.

Le dimanche, dès 5h, l'équipe réduite remonte sur les tracteurs pour repasser la lame à saler encore et encore jusqu'à 13h30.

Une aventure semée d'embûches

Malgré le salage des routes le jeudi de 10h à 18h, les agents du service technique ont rencontré des difficultés de déneigement le vendredi. Effectivement, le mélange neige et sel provoque une forme de mélasse qui gèle avec les températures négatives. Ce phénomène est accentué par un damage des véhicules.

Les fortes précipitations et la longue période d'inactivité routière (de 18h à 5h) a engendré une action inefficace sur le sel de déneigement.

Les nombreuses chutes d'arbres, le stationnement gênant de certains véhicules, les rues étroites et le manque de place pour stocker la neige (pour ne pas occasionner de gêne sur les trottoirs ou devant les entrées des riverains) ont été autant de difficultés supplémentaires que les agents ont dû surmonter.

Toute l'équipe des services techniques tient à remercier l'ensemble des Castinétaines et des Castinétains pour vos nombreux messages et marques de soutien et pour votre aide précieuse dans cet épisode neigeux hors normes !



Comment fonctionne le sel de déneigement ?

Le sel de déneigement généralement utilisé est différent du sel de table de par sa granulométrie et son hygroscopie. Pour être plus efficace plus rapidement, ce dernier peut être pré-dilué dans de l'eau. Ce qui donne de la saumure. Celle-ci peut également être mélangée, lors de l'épandage, avec du sel solide. Ce qui donne de la bouillie de sel.

Le sel de déneigement permet d'abaisser le point de congélation de l'eau. En fondant, il empêche l'eau présente sur la chaussée de se transformer en glace et prévient la formation de verglas. La neige n'est pas salée pour la faire fondre, mais pour éviter que le trafic ne la compacte et ne la rende glissante. Par ailleurs, l'action du trafic est nécessaire pour brasser le sel sur la masse neigeuse. Ce sel est efficace jusqu'à des températures de -7 à -8 °C. En-dessous de ces températures, il risque même de provoquer la formation de verglas.

Avancement des travaux du contournement

Depuis le démarrage des travaux du contournement, voici déjà le quatrième numéro du bulletin d'information de Châtenois dans lequel nous vous proposons de faire le point sur l'avancement des divers ouvrages.

Le Vieux Chemin de Sélestat et Châtenois

Lorsque Sélestat a voulu fermer cette voie à la circulation des voitures, des sondages ont été organisés à Sélestat puis à Châtenois afin de recueillir l'opinion des usagers. Les résultats de ces sondages sont les suivants :

- **Châtenois** : 934 réponses, soit 21,34 % de la population. 76,6 % sont pour la réouverture à la circulation automobile sur cette voie.
- **Sélestat** : 1480 réponses, soit 7,53 % de la population. 53,5% sont pour une fermeture totale de la circulation automobile sur cet axe.

Un compromis a été trouvé suite à la concertation entre les deux communes. Cette solution tiendra compte de la demande de sécurité et de tranquillité des résidents des quartiers aboutissant au Vieux Chemin, du soutien nécessaire à apporter aux modes de déplacement doux et au besoin de desserte rapide de l'hôpital et de la gare de Sélestat depuis Châtenois, particulièrement aux heures de pointe.

La réouverture à la circulation de ce chemin devrait intervenir au début de l'été 2021. Cette liaison connaîtra de nouvelles perturbations dans le courant de l'année 2022 en raison des travaux de réfection et d'élargissement de la chaussée pour accueillir une piste cyclable bidirectionnelle en site propre (voie réservée aux cyclistes implantée hors route).

Durant cette réouverture de quelques mois, Sélestat et Châtenois s'entendent sur la solution expérimentale suivante :

- fermeture au trafic automobile de 9h à 17h sur le Vieux Chemin (sauf TIS, véhicules de secours, cyclistes, piétons et desserte agricole),
- abaissement de la vitesse de circulation à 40 km/h.

Les deux communes travailleront également à la définition d'une communication identique en direction de leurs concitoyens lors de la réouverture à la circulation et des étapes ultérieures. Les effets du contournement de Châtenois, au moment de son entrée en service (fin 2023), devront aussi être pris en compte.

La Route de Scherwiller (RD 35)

Ces travaux prévoient le rétablissement de la Route des Vins (à la sortie de Châtenois vers Scherwiller) au-dessus du Giessen et au-dessus de la future déviation. Cette route sera donc légèrement décalée à l'Ouest par rapport à sa trajectoire antérieure et l'ancienne chaussée sera démantelée. Ce chantier se poursuit dans les temps et devrait se terminer à l'automne 2021.

La Route de Villé (RD 424)

Pour mémoire, ces travaux consisteront à aménager un rond-point permettant les échanges entre les deux vallées et la future déviation. Ensuite, ce sont deux ouvrages de franchissement de la voie ferrée (à l'Est et à l'Ouest du projet) et un ouvrage de rétablissement de chemin agricole qui seront réalisés.

Tous ces travaux sont soumis à plusieurs incertitudes, comme le résultat du diagnostic archéologique dans les secteurs en question. Si aucune découverte archéologique n'est faite et que les conditions sanitaires et météorologiques le permettent, ces travaux pourraient démarrer cet été.



Chantier situé Route de Scherwiller (RD 35)



Chantier du tunnel situé Vieux chemin de Sélestat



Déploiement de la fibre optique à Châtenois : ça se précise

Depuis l'année dernière, les équipes mandatées par SFR assurent le déploiement de la fibre dans la Commune.

La première étape, la plus longue, est à présent quasiment achevée. Elle correspond à la mise en place de l'infrastructure (fibre, boîtiers, armoires...). Les techniciens que vous avez pu voir dans les rues depuis l'été dernier ont tiré la fibre soit dans les gaines du réseau Orange existant, soit en aérien sur les poteaux ou potelets en l'absence de réseau souterrain.

La seconde, en cours, est celle des tests de fonctionnement et du déploiement du matériel des différents opérateurs.

La dernière est la diffusion des adresses éligibles courant juin qui permettra d'avoir la fibre dans les foyers castinétiens à partir d'août 2021. Selon la localisation géographique, les derniers foyers seront raccordables d'ici la fin de l'année au plus tard.



A vos agendas !

Réunion publique animée par SFR-FTTH sur le déploiement et l'éligibilité à la fibre optique.
Mardi 6 juillet 2021 à 19h à l'Espace Les Tisserands.

Complexe sportif : horizon 2022

Alors qu'il y a un an démarraient les études de conception du projet de Complexe sportif, c'est aujourd'hui la phase de travaux qui est sur le point de démarrer.

Un comité technique a suivi l'évolution du projet afin que celui-ci réponde au mieux aux besoins du futur public, ainsi le site comprendra les éléments ci-dessous :

Des infrastructures sportives

- Un terrain d'honneur de football en gazon naturel de 68 m x 105 m, soit 7 140 m² ;
- Un terrain d'entraînement de football en gazon synthétique de 50 m x 90 m, soit 4 500 m² ;
- Deux pistes d'athlétisme de 100 mètres linéaires en polyuréthane.

La construction d'un club house, sur un niveau de plain-pied avec les terrains de sport, est dédiée à l'accueil des sportifs avec :

- Quatre vestiaires joueurs et deux vestiaires arbitres avec douches ;
- Des sanitaires joueurs et publics ;

Des rangements du matériel, stockage, entretien...

- Une salle de convivialité avec bar et office cuisine attenante, donnant sur une terrasse extérieure avec gradins.

La construction d'un petit bâtiment complémentaire comprenant 2 locaux de rangement et de stockage et deux abris à vélos.

La réalisation d'une aire de stationnement arborée comprenant :

- 82 places pour véhicules légers ;
- un emplacement de stationnement pour un bus ;

- des arceaux pour vélos.

La réalisation d'aménagements paysagers comprenant :

- des noues et des bassins d'infiltration ;
- un merlon végétalisé formant un masque visuel et acoustique entre le quartier existant et le Complexe sportif ;
- des chemins piétons faisant également accès de service pour la maintenance du site et pour la desserte du Complexe sportif par les engins de secours.

Le Complexe sportif, hors parking, sera entièrement clôturé sur sa périphérie et des caméras de vidéosurveillance sont également prévues pour assurer la sécurité du public et des équipements. Sous réserve des conditions sanitaires et climatiques, l'ouverture du Complexe sportif est envisagée d'ici fin 2022.



Coup de « pousse » au service des espaces verts

Le samedi 24 avril, une vingtaine de conseillers municipaux sont venus prêter main forte au Service des espaces verts et préparer des dizaines de jardinières ensuite déployées dans tout le village. Le 12 mai, les enfants du CME, aidés par des adultes en accueil de jour au Moulin de l'APEI, ont à leur tour participé à la plantation des jardinières et des parterres devant l'Espace Les Tisserands.

Si la pandémie et le confinement avaient empêché la tenue de cette journée de plantation l'année dernière, elle a pu se dérouler cette année dans le respect des gestes barrière et la bonne humeur, sous la houlette de Mickaël KOEHLER et de Benjamin PANTZER, responsable du Service pour lequel cette journée était une grande première très réussie !

Pour la Commune, l'investissement "fleurs" sur une année concerne 380 jardinières, environ une centaine de bacs à fleurs et une trentaine de massifs. Il s'élève (TTC) en 2021 à 3 821 € pour le terreau et l'engrais, à 12 067 € pour le fleurissement estival, à environ 2 400 € pour le fleurissement d'hiver et à environ 1 200 € pour le budget tulipes et bulbes. Le budget du fleurissement estival est en légère baisse chaque année, le Service essayant de remplacer les fleurs annuelles par des plantes vivaces. Il en va de même pour celui du fleurissement d'hiver,

puisque pour bulbes et tulipes, une partie des oignons est récupérée en fin de saison pour être replantée l'année suivante.

Benjamin PANTZER indique que « nous sommes sur une baisse générale de l'investissement consacré au fleurissement, nous essayons de trouver des solutions plus écologiques comme le remplacement des annuelles par des vivaces, la récupération d'oignons d'une année à l'autre. 12 bacs à fleurs ont été enlevés depuis 2020 car jugés non nécessaires pour l'aspect esthétique du village. Avec les températures caniculaires des derniers étés, nous essayons de trouver des solutions pour continuer à fleurir le village, mais aussi pour nous inscrire dans une démarche plus écologique. Avec le Conseil municipal, nous réalisons la plantation des 380 jardinières (482 si on compte chaque demi-jardinière) en une seule journée ; l'année dernière, ce travail avait pris une semaine à deux agents ».

Afin de contribuer à l'embellissement de la Commune, nous vous remercions par avance de penser à bien nettoyer et désherber devant votre propriété.



Concours des maisons fleuries 2021

Mercredi 21 juillet en matinée, le jury intercommunal du concours des maisons fleuries 2021 passera dans toute la Commune.

Les candidats n'ont pas besoin de s'inscrire au concours, l'ensemble des maisons et des réalisations étant d'office pris en compte.

Si vous le pouvez, nous vous invitons à ouvrir vos portails afin de faciliter l'observation de vos embellissements floraux par le jury.

Bon fleurissement à toutes et à tous et merci à l'Association d'Animations de Châtenois-Scherwiller pour l'organisation de ce concours !



1 Mélanie SANTAMARIA : Directrice Générale des Services.

Vous trouverez son interview complète pages 30 et 31 de ce bulletin.

2 Christiane COUTELIER est arrivée le 1^{er} août 1984.

Elle est chargée de l'urbanisme et du secrétariat du Maire.

En urbanisme, c'est une véritable experte et quand il s'agit de vulgariser des décisions, pas toujours évidentes, des ABF il n'y a pas plus douée en la matière que Christiane.

Ses missions en tant que secrétaire du Maire nécessitent beaucoup de diplomatie, d'organisation et une aisance rédactionnelle remarquable.

Christiane est aussi en charge des tâches administratives liées au fonctionnement du Conseil municipal.

Elle est la mémoire de la Mairie.

3 Sybille HILBIG est arrivée le 16 octobre 1989.

Elle est chargée de l'accueil et de la gestion de la population.

Et voici un nom et un visage derrière la personne répondant à vos questions lors de vos appels téléphoniques ou de vos visites en Mairie.

Sybille se charge de vous aiguiller vers le service souhaité et de répondre à toutes vos questions et demandes nombreuses et très variées.

Elle est en charge de faire les déclarations d'arrivée, l'inscription sur la liste électorale, du fichier population, du recensement citoyen et de gérer l'arrivée et l'enregistrement des courriers.

« Ce que j'aime c'est le contact avec les habitants et de pouvoir les renseigner au mieux !!! ».

4 Kathia GAUGEIN est arrivée le 29 septembre 1997.

Elle est chargée de l'État civil et des Affaires foncières.

Elle a aussi pris en charge la gestion du cimetière. Du coup, elle s'occupe aussi bien des vivants que des morts !

Véritable caméléon, elle est passée par presque tous les postes : aux écoles, au service technique et maintenant au service administratif.

Ce qui fait d'elle un véritable couteau suisse, heu, castinétais !

5 Alexandra MARTIN est arrivée le 5 octobre 2000.

Elle est chargée de la Comptabilité, des Affaires scolaires et des Affaires sociales. Elle a aussi occupé plusieurs postes différents. Sa connaissance de la Mairie lui permet de gérer les archives d'une main de maître ! Elle s'occupe également de nous sustenter lors des manifestations et dans notre quotidien ; c'est la gardienne de notre garde-manger et de la cave à vin !

Sa particularité ? Son sourire et son rire qui emportent les personnes autour d'elle. D'ailleurs les enfants l'A-DO-RENT !

6 Anne BEZIER est arrivée le 5 février 2019.

Venue dans le cadre d'un remplacement, elle a pris en charge de nombreux dossiers dont les affaires foncières. Elle est ensuite venue en aide sur les dossiers techniques comme l'aménagement urbain.

Sa rigueur très allemande (elle en a la double culture) lui a permis de gérer des dossiers très complexes et lourds.

Aujourd'hui, elle est devenue assistante technique et ressources humaines et est la petite main précieuse dédiée à la responsable technique et la directrice des services. *Toujours serviable, toujours souriante.*

7 Marie-Laure LENERTZ est arrivée le 18 mars 2019.

Elle est chargée de communication, de la vie associative et des locations de salles.

Mais qui se cache donc derrière le site internet, la page facebook, l'appareil photo ou encore le bulletin municipal ? Et bien c'est Marie-Laure !

En collaboration avec les élus et le monde associatif, elle est en charge de la rédaction d'articles, de la prise de photos et de la mise en page du bulletin municipal, du guide des activités, du guide seniors et des affiches.

Elle gère aussi le planning de location de l'Espace Les Tisserands, de la Maison des associations et du Foyer Socio-culturel.

Elle fait le lien entre la Mairie et la quarantaine d'associations castinétaises. Elle les soutient et aide afin qu'elles puissent concrétiser leurs idées, manifestations et animations pour faire vivre la Commune.

« Ce que j'apprécie dans mon métier, c'est de pouvoir l'exercer en totale transversalité avec les élus, les agents, les associations, les commerçants et plus largement les habitants de la Commune. J'ai la chance d'avoir un travail très créatif et très varié et de ce fait chaque journée est différente et regorge de surprises ».

8 Emilie SCHUTZ est arrivée le 1^{er} juillet 2019.

Elle est responsable des Finances et des Paies.

Ses missions concernent la partie financière de la vie communale, plus précisément les paies des agents et la comptabilité courante. Elle élabore annuellement le budget communal d'après les projets du Conseil municipal.

Elle a en charge également la préparation du budget et les comptabilités annexes de l'Association Foncière, du Centre Communal d'Action Sociale, du Syndicat du Giessen et de l'AFUA Isenfeld (lotissement).

« J'ai découvert une commune dynamique à tous points de vue et dans laquelle j'apprécie de venir au quotidien apporter ma modeste contribution à l'amélioration constante du cadre de vie des Castinétais ! ».

Service administratif

Amélioration de l'habitat privé

La Commune souhaite agir :

- **contre les logements indignes ;**
- **contre la précarité énergétique ;**
- **pour le développement d'une offre locative privée de qualité à loyer maîtrisé ;**
- **pour la valorisation des bâtiments privés.**

Pour cela, deux conventions pour agir dans ce sens viennent d'être adoptées avec la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA).

La première convention renforce le Programme d'Intérêt Général (PIG) Rénov'Habitat déjà en place.

Avec la CEA, Châtenois participera financièrement à des projets de rénovation, en plus des aides actuelles de l'ANAH.

L'accès à ce programme est ouvert aux propriétaires :

- occupants modestes et très modestes ;
- bailleurs qui souhaitent rénover des logements ou transformer un bâtiment en logement.

En plus de la participation financière, l'opérateur vous accompagnera du début de la réflexion jusqu'au paiement des subventions. Vous bénéficierez d'un accompagnement pour le montage du financement et d'une aide sur le choix des travaux avec un thermicien.

Vous pouvez contacter :

URBAM CONSEIL (opérateur du PIG)

Frédéric VALENCE et Philippe DILLMANN

sont à votre service au 03 29 64 05 90 ou

pig67@urbam.fr

La deuxième convention renforce la réhabilitation de l'habitat ancien.

Châtenois participera avec la CEA aux travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial privé.

Les travaux pourront être d'ordre structurant : restauration des pans de bois, des maçonneries en pierre, des charpentes de toit.

Les travaux pourront aussi être d'ordre clos couvert : couverture et remplacement des fenêtres, des portes, des volets.

Vous pouvez contacter :

Evelyne GAUTHIER

au 03 88 15 02 30

caue@caue67.com

Un article plus complet sera publié dans le bulletin municipal de décembre 2021. Des animations avec l'opérateur du PIG seront organisées à l'automne.



Lotissement Isenfeld

Depuis le 1^{er} mars, le lotissement Isenfeld s'est rempli de nouveaux habitants venus s'installer dans les logements en bande bordant la Rue d'Isenfeld.

Le bailleur, CDC Habitat social de Mulhouse, a construit 10 maisons individuelles accolées de 3 à 5 pièces, attribuées à de jeunes ménages.

Le quartier s'étoffe donc, puisque ces logements s'ajoutent aux deux immeubles collectifs de la résidence Les Cépages et aux 24 lots accueillant des maisons individuelles.

Il a donné naissance à trois rues (rues des Pommiers, des Cerisiers et des Noyers) dont les noms rappellent son passé arboricole.



Un 11 novembre et un 8 mai en petit comité

En cette année de pandémie, les cérémonies du 11 novembre 2020 et du 8 mai 2021 se sont déroulées en comité très restreint avec la seule présence de la Municipalité représentée par M. le Maire, le 1^{er} Adjoint, une délégation des Anciens Combattants avec leur porte-drapeau.

Le traditionnel message de la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées a été lu par le Maire, qui a aussi évoqué le nom des soldats morts pour la France en opération en 2020.

La cérémonie s'est achevée par un dépôt de gerbes et par la Marseillaise.

Le Président Raymond HAUSS et l'ensemble du Comité de l'U.N.C. profitent de ce bulletin municipal pour remercier leurs nombreux et fidèles adhérents pour leur soutien et les assurent d'une reprise de leur vie associative dès que possible.



Un tableau peint par Robert DORGLER



Fin février, la Commune de Châtenois s'est vu offrir par M. Patrick BREITEL un tableau représentant la Tour des Sorcières et le clocher de l'église Saint Georges.

Il avait été peint par Robert DORGLER, médecin à Masevaux. Ce dernier était le demi-frère de la maman de Patrick BREITEL, Suzanne DORGLER (1923-2017), originaire de Châtenois et qui reçut ce tableau en cadeau lors de son mariage en 1946 avec Léon BREITEL, originaire d'Orschwiller.

La Commune remercie M. BREITEL pour son don qui trônera en bonne place à la Mairie. Patrick BREITEL n'est autre que l'auteur-compositeur-interprète de la célèbre chanson qui évoque un certain "Albert qui habite là derrière dans la vallée de Munster". Preuve que l'on peut être talentueux sans manquer de générosité ou d'humour !

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et les 3 mois qui suivent sa date d'anniversaire. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans. Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge

de 25 ans, en effectuant la démarche du recensement. Ils ne seront toutefois pas prioritaires pour participer à la JDC. Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

Changement de domicile

Afin de permettre aux services de la Mairie de connaître au mieux sa population, les personnes et les familles nouvellement installées dans la Commune sont priées de remplir un formulaire de déclaration disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet de la Commune. Un formulaire de changement de domicile au sein de la Commune est également disponible.

Appel à idées !

Avez-vous des idées de sujets à nous faire remonter ? Ce bulletin d'information paraît deux fois par an (en juin et en décembre).

N'hésitez pas à nous soumettre vos idées d'articles, vos photos et vos suggestions en nous contactant par email à mairie@chatenois.fr



Des empoisonneurs d'animaux ?

Il est interdit d'infliger des mauvais traitements aux animaux domestiques et aux animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Plusieurs sanctions pénales sont prévues en cas de mauvais traitements, d'abandon, de sévices graves et d'atteintes à la vie ou à l'intégrité de l'animal.

Dans la Commune, le nombre de violences infligées aux animaux, en l'occurrence des chats, interpelle.

D'après le Code pénal, « commettre un acte de cruauté envers un animal domestique ou apprivoisé » peut exposer son auteur à deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende.



Abandon ou dépôt de déchets

D'après une estimation de l'association Gestes Propres (données 2018), plus de 520 000 tonnes de déchets sauvages sont abandonnés chaque année en France, soit l'équivalent de 52 Tours Eiffel.

Les dépôts sauvages de déchets dans la nature et en ville sont aujourd'hui des sujets d'actualité réguliers et Châtenois n'y échappe pas.

Entre le ramassage des poubelles publiques, des dépôts d'immondices, des déchets infectieux ou encore le balayage et le nettoyage des espaces publics, cela représente un peu plus 700 heures de temps passé par les agents communaux par année sur ce type d'intervention, soit à peu près l'équivalent d'un agent à mi-temps. Ces travaux de propreté représentent le troisième poste d'intervention après les travaux de voirie et de bâtiment.

Les risques encourus

L'abandon ou le dépôt de déchets par un particulier transportés en véhicule est passible d'une contravention de cinquième classe, soit une amende d'un montant maximum de 1 500 € (3 000 € en cas de récidive) prononcée par un juge, selon l'article R635-8 du

Code pénal repris par l'article R541-77 du Code de l'environnement.

L'abandon ou le dépôt de déchets par une entreprise est passible de deux ans de prison et/ou 75 000 € d'amende, selon l'article L541-46 du Code de l'environnement.

A Châtenois, plusieurs auteurs de dépôts sauvages ont été identifiés et sanctionnés par de fortes amendes.



PanneauPocket

La Gendarmerie de Sélestat met à disposition des habitants de son territoire l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite informer les citoyens en temps réel des mesures de prévention qui les concernent, du comportement à tenir en cas de situation d'urgence, des alertes cambriolages et des cas de risques majeurs.

Cette application est gratuite pour les habitants, sans collecte de données personnelles et sans publicité.



Der Coronavirus

Der Sepel und der Jang uf em Gang
em Ehpad-Badbronn.

“Weisch Sepel met dem Coronavirus
komme mer nem zom Hüs nüs.
Karte speele, Musik mache oder senge
ich fang bald an zu spenne”.

Was han die Manner zu klaye ?
Junge Maidle bringe s'Assa un mache s'Bett
des esch doch scheen, Ehr derfa des net vergassa.

Es word schon weder guat, nomme viel Muat,
Met Geduld un Lache verschwende bald die Sache.
Ehr gehn dennoch in d'Sonne
en dem scheene Hüs-Badbronn.

*Es grusst Eich met Stolz
Eyer Maidel von Keschteholz
Jeanne MENGES*

Dispositif PARASOL

La Maison d'Accueil du Hattenberg à Kintzheim propose le dispositif PARASOL à destination des aînés.

Les personnes y sont accueillies en journée du lundi au vendredi de 9h à 17h et participent aux diverses activités et sorties culturelles proposées. Le dispositif est ouvert aux personnes extérieures et la journée est facturée 25 €, repas compris, pour les personnes extérieures.

Par personne et par jour, la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) prend en charge 9 € et la Commune 6 €. Pour un participant Castinétain, le reste à charge est donc de 10 € par jour.

Le souhait de la Commune est de rendre le dispositif accessible à tous les Castinétains et de lutter contre l'isolement.

Les inscriptions sont ouvertes à toute personne extérieure à la Maison d'Accueil du Hattenberg.

Renseignements par téléphone au 03 90 58 77 71
ou par email : cds.hattenberg@gmail.com

Des seniors toujours à l'heure...et en forme !

L'année 2021 a démarré de la meilleure des façons pour Monique et Bertrand SCHMITT puisqu'ils ont célébré leurs noces d'or le vendredi 8 janvier. Il y a 50 ans, leur union fut aussi scellée un vendredi, c'est-à-dire la ponctualité du couple ! A moins que ce ne soit une coïncidence...

Et, en matière de ponctualité, Bertrand en connaît un rayon, lui dont la grande passion est l'horlogerie sous toutes ses formes (horloges, œils-de-bœuf, réveils, ...). Il partage ses velléités de collectionneur avec son épouse qui a, en plus de son temps libre, une grande passion pour le crochet et le tricot et un faible pour les poteries de Saint-Clément, les clochettes, les cruches en forme de coq, les moines en porcelaine....de quoi remplir des étagères et occuper des dimanches entiers à chiner sur les marchés aux puces ! Activité que les époux SCHMITT ont pour le moment mise en veilleuse (Covid oblige !), mais à laquelle ils comptent bien s'adonner à nouveau le moment venu. Et ils attendent aussi le déconfinement total pour reprendre la route, à bord de leur camping-car qui leur permet de profiter des mille et une merveilles que la France, et plus largement l'Europe, ont à leur offrir. Ces grands voyageurs n'ont pas attendu que sonne l'heure de la retraite pour s'évader.

Dès leur vie active, ils ont été amenés à voir du pays, notamment Monique que son entreprise (Martel Catala) envoya en Pologne, Suède, Italie et même à Nashville (USA). Entrée chez Albany (anciennement Martel Catala) en 1973 comme couturière, elle gravit les échelons jusqu'à devenir chef d'équipe, contremaître puis technicienne en recherche et développement. A ses débuts, elle oeuvra à l'assemblage manuel des toiles en plastique pour l'industrie papetière ; pendant sa carrière, elle créa les modèles de cartes perforées pour les machines à jonctionner, puis contribua à l'élaboration des logiciels servant au jonctionnement

automatique des toiles et ce jusqu'à sa retraite en 2006. Monique était également très investie au sein du comité d'entreprise. Le couple s'est rencontré à Heiligenstein où elle travaillait dans la restauration.

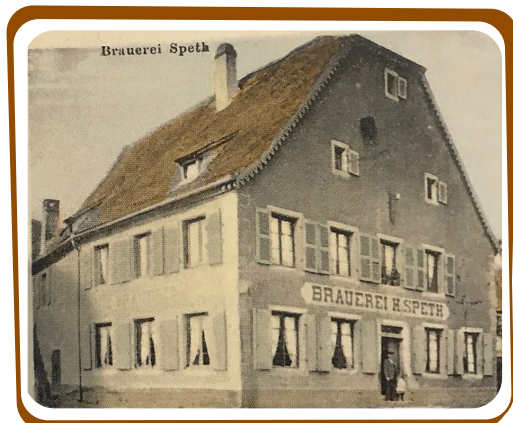
Après quelques années chez un négociant en vins à Saint-Hippolyte et un service militaire à Toulon et en Guyane, Bertrand a lui aussi été engagé chez Martel Catala le 1er avril 1971. Il y resta 35 ans, passant d'un poste administratif au sein du bureau du personnel au rang de chef du personnel, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 2006. Depuis, ses journées sont rythmées par du bricolage, du jardinage et de la pêche (il est notamment secrétaire de l'association de pêche de Villé), lorsqu'il n'est pas au volant de son camping-car ! Pendant de longues années, il fut aussi secrétaire-trésorier de la société des Trompes du Hattenberg.

Monique, née MATT en 1949, est originaire d'Albé ; Bertrand, né en 1947, vient de Saint-Hippolyte. Les époux SCHMITT habitent Châtenois depuis 1980 et se sentent très bien dans notre village dont ils aiment les nombreux commerces de proximité et où, d'après eux, il fait bon vivre. Ils remercient la Commune pour le cadeau très apprécié qui leur a été adressé.



De Châtenois et Sélestat à Barcelone Une saga industrielle exceptionnelle : Cerveza DAMM

Qui se doute aujourd'hui que les bâtiments anciens de l'hôtel-restaurant BEYSANG à Châtenois ont été à l'origine d'une aventure industrielle internationale qui se poursuit toujours à travers la brasserie DAMM de Barcelone, qui produit une bière renommée Estrella DAMM et emploie plus de 4 000 personnes ?



Les fondateurs de la brasserie DAMM de Barcelone

En 1876, ce sont Joseph DAMM, Sélestadien de 32 ans, et son lointain parent Auguste KUENTZMANN qui fondent leur propre brasserie à Barcelone.

Qui étaient ces Alsaciens ?

Joseph DAMM est né le 1.12.1844 à Sélestat, fils de Laurent DAMM, tonnelier, et de GENY Marie Anne. Le 26 avril 1873 à Sète, Joseph DAMM épouse Anne CALAS (14.9.1845 Lacaune, Tarn - 24.2.1914 Barcelone). Joseph est alors tonnelier et domicilié à Montpellier, cité viticole où il devait sans doute y avoir du travail pour un tonnelier.

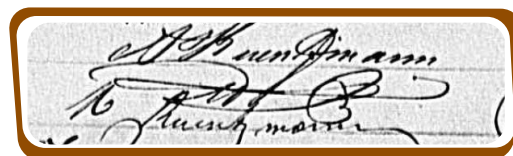


Il convient de noter que Joseph signait en français malgré une éducation essentiellement germanophone.



Joseph DAMM et Anne CALAS

Auguste KUENTZMANN, né le 24.11.1843 à Sélestat, est le fils de Joseph (30.7.1810 Lièpvre - 7.6.1874 Sélestat) et de Marie Anne DAMM (25.9.1809 - 11.3.1855 Sélestat). Le 14.9.1874 à Sainte-Marie-aux-Mines, Auguste épouse sa cousine germaine Mélanie KUENTZMANN (1.12.1848 Sainte-Marie-aux-Mines - 18.2.1914 Saint-Dié), fille de Jean-Louis, sellier (4.7.1813 Châtenois - 5.1.1874 Sainte-Marie-aux-Mines) et de Marie Cécile DORGLER (9.12.1814 Châtenois - 3.9.1897 Barcelone).



Signatures : Auguste et Mélanie KUENTZMANN

Joseph et Jean-Louis KUENTZMANN sont frères.

Joseph est nommé comme propriétaire, voiturier, cuisinier et en 1873 comme aubergiste à Sélestat. Il est le fils d'Antoine KUENTZMANN (29.10.1778 Lièpvre - 5.12.1839 Châtenois), aubergiste « Au Mouton » à Châtenois, et de Marie Catherine THIRIET (2.5.1788 Sainte-Marie-aux-Mines - 10.12.1855 Châtenois).

A son mariage en 1874, Auguste est brasseur à Barcelone.

D'où vient à Auguste cette vocation de brasseur ?

Sa mère Marie Anne DAMM meurt le 11 mars 1855. Auguste a 12 ans. Joseph KUENTZMANN, son père, refait sa vie en épousant le 29 février 1860 à Sélestat Joséphine HOLGER, de 25 ans sa cadette. Auguste et ses sœurs, Virginie et Célestine, sont alors placés chez des membres de la famille à Châtenois.

- Auguste est confié à une tante, Marie Julia KUENTZMANN (3.7.1822 Châtenois - 4.6.1887), sœur de Joseph. Le 16.6.1849 à Châtenois, elle épouse Louis SPETH, brasseur.
- C'est donc tout naturellement qu'Auguste KUENTZMANN apprendra le métier de brasseur chez son oncle Louis SPETH, qui exploite la brasserie située dans les locaux de l'actuel restaurant BEYSANG.

Auguste n'est plus chez les SPETH au recensement de 1866. Il a alors 23 ans et est sans doute parti se former ailleurs, probablement en compagnonnage. D'après les données des descendants DAMM espagnols, il arrive à Barcelone en 1872.



La mention K-DAMM fait référence à l'habitude espagnole de cette époque de mentionner aussi le nom de la mère, en l'occurrence DAMM pour Auguste KUENTZMANN.

Si Auguste KUENTZMANN n'avait pas été élevé chez son oncle Louis SPETH, brasseur, il n'aurait jamais appris ce métier et la brasserie DAMM de Barcelone n'aurait jamais existé !

Que sait-on de cette petite brasserie alsacienne, ancêtre d'une des grandes brasseries européennes actuelles ?

L'activité brassicole à Châtenois a été initiée par Henri SPETH, grand-père de Louis, à partir de 1768. Il est originaire de Laudenbach dans le Palatinat et épouse, en 1768, Ursule BANNWARTH, fille d'un tonnelier de Châtenois, avec laquelle il aura 9 enfants entre 1769 à 1785.

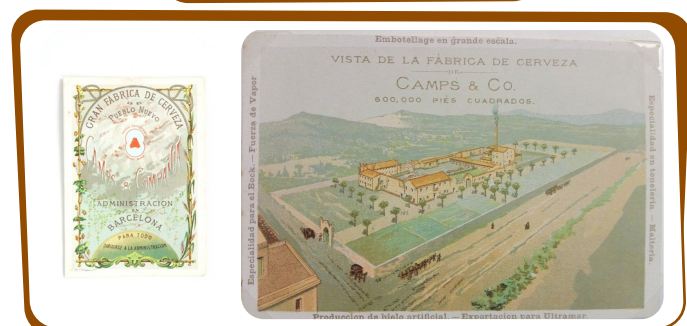
La brasserie KUENTZMANN à Barcelone 1872-1875

Armé de sa formation de brasseur acquise au départ dans la brasserie SPETH, Auguste KUENTZMANN arrive à Barcelone en 1872. A cette époque, la fabrication de bière à Barcelone est réalisée par des Alsaciens ou des Allemands, ce qui explique probablement l'arrivée de KUENTZMANN après l'annexion de l'Alsace en 1871. Le 28 mai 1872, il opte pour la nationalité française au consulat français de Barcelone. La même année, KUENTZMANN crée la «Cerveceria Cambrinus», une des premières grandes brasseries-restaurant-bar de Barcelone.



Gambrinus en 1881

Il s'associe à Mr. CAMPS, financier catalan, et ensemble ils créent la brasserie CAMPS Y KUENTZMANN qui utilise la nouvelle technologie de froid artificiel permettant l'élaboration de bière à basse fermentation. Cette bière, dénommée « Strasbourger », sera vendue au Gambrinus.



En 1875, KUENTZMANN se sépare de CAMPS et continue seul la fabrication de bière ; il emploie alors son parent Joseph DAMM comme premier maître brasseur. Celui-ci vient de s'installer à Barcelone. Auguste KUENTZMANN y meurt le 14.2.1877 à l'âge de 34 ans.

La brasserie LEINBACHER-DAMM 1881-1888

Sa veuve Mélanie KUENTZMANN se remarie le 8.8.1878 avec un Suisse établi à Barcelone, Adolf LEINBACHER, qui travaillait dans l'entreprise. Le couple a deux enfants, tous deux nés à Barcelone : Marie le 13.6.1882 et Robert le 30.4.1883.



Mélanie et ses enfants vers 1884-85

Le 14.5.1881, la brasserie devient ainsi la brasserie LEINBACHER-DAMM. Adolf LEINBACHER meurt le 22.3.1888 à Barcelone à l'âge de 48 ans.



Capsule en porcelaine estampillée LEINBACHER y DAMM Barcelona

La société LEINBACHER y DAMM est dissoute le 19 avril 1888.

Mélanie KUENTZMANN fait venir sa mère Cécile DORGLER, native de Châtenois, à Barcelone où elle décède le 3.9.1897. La mémoire familiale se souvient d'un cercueil plombé rapatrié d'Espagne, probablement celui de Cécile DORGLER ramené à Saint-Dié.

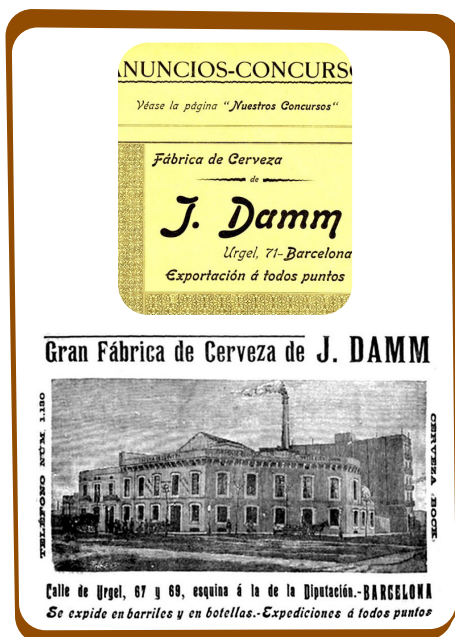
Mélanie KUENTZMANN LEINBACHER est repartie à Saint-Dié vers 1900. Sa fille Marie LEINBACHER, née à Barcelone en 1882, se marie à 19 ans avec son petit cousin Paul WEISS, le 16.11.1901 à Saint-Dié. La mère de WEISS est SPETH Marie Célestine de Châtenois.

La boucle est bouclée et, après un détour par Barcelone, retour aux racines de Châtenois !

La brasserie DAMM 1888-2021

C'est Joseph DAMM qui reprend la société.

La photo ci-dessous montre bien le lien entre le métier de tonnelier et celui de brasseur. Au centre, le tonneau porte la mention « J DAMM Barcelona ». La brasserie s'appelle DAMM y Compania en 1888.



Avec d'autres notables de la ville, dont Ferdinand DE LESSEPS alors Consul de France, Joseph DAMM participe en cette même année 1888 – l'année de l'Exposition universelle de Barcelone – à la création de la Société des Ecoles Françaises de Barcelone.

Quand Joseph DAMM meurt en 1907, ses trois enfants reprennent l'entreprise qui fusionne en 1910 avec deux autres brasseries de Barcelone, CAMMANY et MUSOLAS (LA BOHEMIA), pour constituer la «Sociedad anonima DAMM». En 1910, l'usine DAMM déménage au 515 de la rue Rossello à Barcelone, dans le bâtiment de l'usine LA BOHEMIA.

Ce sera le principal site de production de l'entreprise jusqu'en 1992.



Maria DAMM, fille de Joseph, épouse Miguel BOSCH. Ce sont ses petits-enfants Ramón AGENJO BOSCH et ses sœurs Casilda et Anna AGENJO BOSCH-DAMM qui représentent aujourd'hui cette famille au sein de la direction du groupe DAMM. La production de bière du groupe DAMM, première brasserie indépendante d'Espagne, est supérieure à celle de Kronenbourg à Obernai.

En 2018, le Groupe DAMM a produit 12 millions d'hectolitres de bière dans ses différentes brasseries (Kronenbourg : 7,5 millions d'hectolitres en 2020).

Ainsi des destins individuels contrariés comme le placement d'Auguste KUENTZMANN chez son oncle SPETH, brasseur à Châtenois, comme les mariages interrompus par des décès prématurés de Mélanie KUENTZMANN, l'annexion de l'Alsace par l'Empire allemand en 1871, l'esprit d'aventure d'Auguste KUENTZMANN et de Joseph DAMM sont à l'origine d'une des grandes brasseries européennes, la brasserie DAMM de Barcelone.

La réussite industrielle est là un mélange de hasard, d'amour, de circonstances politiques, de volonté individuelle et d'esprit d'entreprise.

Sources : Mme Casilda AGENJO BOSCH-DAMM, descendante de Joseph DAMM pour les photos de la brasserie DAMM à Barcelone

Juan RUBIO CUBILLA de Barcelone pour de nombreuses informations sur la brasserie DAMM

Mme Marie Noëlle PONCET, archives familiales LEINBACHER-KUENTZMANN

Groupe Patrimoine et Histoire de Châtenois, Luc ADONETH, Jean-Philippe DUSSOURD : Les auberges de Châtenois

Recherches généalogiques : Luc ADONETH

La boulangerie dans la cité castinétaine

En France, la boulangerie représente un peu plus de 33 300 points de vente en 2020 contre 45 600 en 1970 : le pays a connu la fermeture de près d'une boulangerie sur trois en 50 ans. Ces chiffres montrent qu'aujourd'hui la France compte une boulangerie pour 2 000 habitants. La principale raison de la baisse du nombre de boulangeries est que les Français consomment près de six fois moins de pain qu'il y a un siècle : 328 kg par personne et par an en 1900 contre 58 kg/personne/an aujourd'hui, soit une consommation moyenne de pain par jour et par personne qui est passée de 950 grammes à 165 grammes en 2021.

Que s'est-il passé à Châtenois ?

Au fil des siècles, Châtenois avait en permanence un nombre relativement élevé de boulangeries par rapport à sa population et on déménageait très facilement une boulangerie d'une maison à une autre. Au 18ème et au 19ème siècle, beaucoup de maisons castinétaines ont abrité (sur une période très courte ou plus ou moins longue) une boulangerie ; aujourd'hui, leur identification est relativement facile, car ces maisons arborent généralement sur le fronton au dessus de la porte d'entrée, sur l'escalier qui mène à la porte d'entrée ou en-dessous de la fenêtre qui donne sur la rue l'emblème de la boulangerie, le Bretzel, comme cela est illustré sur les photos ci-dessous.



Deux exemples d'emblème de la boulangerie, le Bretzel, sur des maisons à Châtenois

C'est à partir du 20ème siècle que les boulangeries installées sur le ban castinétain ont connu une plus grande stabilité sur le lieu d'exploitation de leur activité. Ainsi, le nombre de boulangeries exerçant simultanément à Châtenois a atteint le pic de neuf en 1921 : c'était essentiellement des boulangers de pain blanc (Weissbeck). Ce chiffre est resté à ce niveau jusqu'en 1954. Puis, au fil du temps, il est descendu à

six boulangeries en 1962, quatre en 1968, trois de 2009 à 2019 et seulement deux en novembre 2019. Grâce à la reprise du commerce de Jeannot STIRN par Matthieu BEAUDELOT en janvier 2021, il y a à nouveau trois boulangeries à Châtenois. Cette évolution montre qu'à Châtenois les deux tiers des boulangeries ont fermé ou changé de propriétaire sur la période de 1954 à 2009, malgré la forte croissance démographique. En effet, la Commune compte aujourd'hui plus de 4 200 habitants (incluant l'annexe située à Scherwiller) contre un peu plus de 2 500 habitants en 1951, soit une hausse de la population de 70 % sur 70 ans.

Quelques dynasties de familles de boulangers se sont distinguées à Châtenois au 20ème siècle avec les familles SCHMITT, SCHEIBLING, KISSLING, BRUN, STIRN et WERNERT. Leurs descendants n'ont pas perpétué le métier de boulanger et aucune boulangerie n'est d'ailleurs tenue par un de leurs descendants, à l'exception de celle de Jean Florent WERNERT exploitée aujourd'hui par son fils Franck. Quelle a été et est l'évolution de l'activité des boulangeries dans notre cité ?

Les trois boulangeries qui ont traversé les décennies

Quand nous parlons des boulangers à Châtenois, ce sont généralement les deux frères de la famille BRUN qui sont évoqués, car ils ont fait l'histoire de la Boulangerie à Châtenois sur la période contemporaine : Charles qui exploitait une boulangerie dans la maison paternelle au 12 rue du Maréchal Foch en face de la pharmacie, puis au 45 rue du Maréchal Foch, et Georges ainsi que son fils Paul, connus comme boulangers-pâtisseries et comme fabricants de pains d'épices.

De 1926 à 1957, Emile SCHMITT a exploité la boulangerie implantée au 61 rue du Maréchal Foch ; Georges BRUN l'a reprise en 1958 pour la céder, en 1973, à son fils Paul qui l'a exploitée pendant 30 ans jusqu'à son départ à la retraite en 2003. Ce dernier l'a vendue au pâtissier Christian BOCK, qui gère depuis quelques années la boulangerie de son père Marcel BOCK à Kuttolsheim et qui a déplacé son siège social à Châtenois en rachetant en 2003 la boulangerie de Paul BRUN.

La boulangerie située à côté de la mairie était exploitée par Auguste SCHMITT entre 1921 et 1936. Puis Georges BRUN l'a reprise pendant trois ans entre 1945 et 1947 avant de céder le commerce à Marcel KAHN qui l'a exploitée entre 1954 et 1961. La boulangerie a été reprise en 1961 par Jean Florent WERNERT, originaire de Scherwiller, qui l'a exploitée jusqu'à la reprise par son fils Franck en 1998 : ce dernier reste le seul descendant des boulangers castinétains à poursuivre l'activité de son père. D'ailleurs, cette boulangerie fête son centenaire en 2021.

Au 119 rue du Maréchal Foch, avant le resserrement de la voirie vers Kintzheim, se trouve la 3ème boulangerie qui a également résisté près de 100 ans. Elle a été créée par Albert SCHEIBLING qui l'exploite entre 1921 et 1954,

puis par Alphonse BURG entre 1962 et 1975. Elle a été reprise par WERLING entre 1975 et 1982, avec une parenthèse de quelques mois où elle a été exploitée par FINCK qui l'a cédée à Jeannot STIRN. Jean-François dit Jeannot a fait son apprentissage et travaillé dix ans à Châtenois chez Paul BRUN. Avec sa femme Joëlle, il a décidé de reprendre en 1983 la boulangerie BURG. Après 36 ans de carrière, ils ont pris leur retraite en novembre 2019, sans avoir trouvé de repreneur.

C'est maintenant chose faite avec l'arrivée du jeune couple Matthieu BEAUDELOT et sa compagne Margaux : ils ont rouvert la boulangerie-pâtisserie au 109 rue du Maréchal Foch le lundi 4 janvier 2021 et proposent des pains, des baguettes et des pains spéciaux, mais aussi de la pâtisserie qui est la grande passion du chef-pâtissier de la boulangerie (voir l'article suivant pour plus de détails).

Sept boulangeries qui ont totalement disparu

Savez-vous qu'une boulangerie était implantée auparavant à l'endroit où se trouve aujourd'hui le débit de tabac-presse situé au 40 rue du Maréchal Foch ? En effet, nous connaissons tous les différentes personnes qui ont tenu le tabac-presse sur la période de 1959 à aujourd'hui : d'abord Alice MARTIN, puis Suzanne BOESPFLUG, ensuite Irène FREY et enfin Xavier PERRICHON depuis 2009, qui a réaménagé tout le magasin nommé KESCHTA'SHOP TABAC PRESSE à partir de 2020. Avant les années 1950, il y avait une boulangerie exploitée par Marius KISSLING pendant plus d'un demi-siècle (de 1900 à 1954).

A la place du magasin de Chaussures MATHIS, au 103 rue du Maréchal Foch, il y avait jusque dans les années 1970 une boulangerie exploitée entre 1905 et 1936 par Aloïse GLESSINGER, puis par Henri HAENTZLER entre 1946 et 1954 et enfin par René BRIGALDINO entre 1962 et 1970.

Au 1 de la rue de la République, Georges HERRMANN avait exploité une boulangerie entre 1930 et 1956 et on y accédait en descendant une marche. La boulangerie a été reprise par Georges SCHEIBLING qui l'a tenue de 1956 à 1979.

A la place du cabinet dentaire du Docteur ZIPPER, au 92 rue du Maréchal Foch, il y avait la boulangerie d'Ernest SPAHN qui avait arrêté son activité après la 2^{ème} Guerre mondiale.

Au 1 de la rue du Hahnenberg, la boulangerie SCHMITT-HERRMANN a été créée en 1927 et a totalement arrêté son activité en 1957.

Charles BRUN, dont la boulangerie se situait en face de la pharmacie, s'est installé au 45 rue du Maréchal Foch dans la maison habitée aujourd'hui par l'ancien greffier à la retraite, Alfred RAPP. Malheureusement, suite à une chute dans son escalier, Charles est décédé en 1966, ce qui a mis un terme à son activité.

Enfin, une originalité sur le ban de la Commune a été l'activité de Charles KIEFFER, originaire de Stotzheim, qui fabriquait des miches uniquement pour les habitants du Val de Villé. Cela n'a cependant duré que pendant l'année 1926.

Les producteurs de pains d'épices et de biscuiterie

Entre 1806 et 1931, la famille BORDMANN originaire de Suisse et installée à Châtenois fabriquait des pains d'épices, de même que la famille DUSSOURD, entre 1858 et 1955/56. La fabrication de pains d'épices est associée à l'image traditionnelle de Châtenois. Au milieu du 19^{ème} siècle, cette activité y était bien implantée et bien connue aux alentours car Châtenois est pionnière avec Gertwiller des pains d'épices en Alsace.

Georges BORDMANN, originaire du canton de Lucerne en Suisse, s'est marié en 1806 avec une Casténitaine. Il a amené dans sa dot la recette des pains d'épices qu'il exploita avec sa famille jusqu'à la première moitié du 19^{ème} siècle. C'est au 12 de la rue du Maréchal Foch que son fils Alphonse BORDMANN a fabriqué du pain d'épices entre 1921 et 1936.

Au cours du 19^{ème} siècle, Jean DUSSOURD s'était également lancé dans la production de pains d'épices après son mariage avec une Casténitaine. L'atelier et le magasin étaient implantés au 9 rue de la Liberté, au coin de la rue des Vosges, et ont été repris par un autre Jean DUSSOURD et sa femme ainsi que ses enfants. L'activité s'arrêta définitivement dans les années 1955/56.

Le boulanger Georges BRUN a perpétué la fabrication de pains d'épices, qu'il avait apprise lors de son apprentissage et il a en vendus continuellement dans son magasin. Le produit se trouvait sur les foires, les fêtes et autres kilbes. La boulangerie reprise par son fils Paul proposait également des pains d'épices respectant l'emballage d'origine dans du papier blanc avec des annotations en bleu et l'illustration de l'église Saint Georges. Christian BOCK, qui a racheté la boulangerie de Paul en 2003, a également poursuivi la production du pain d'épices, toujours emballé dans du papier blanc avec des annotations en orange et la mention sur le paquet "Façon Paul BRUN". La tradition des pains d'épices a bien été respectée : ci-dessous la photo des deux emballages qui ont marqué l'histoire du pain d'épices à Châtenois.



D'ailleurs, le boulanger Jeannot STIRN avait aussi assuré une petite production de pains d'épices au cours de son activité. De son côté, Franck WERNERT respecte également la tradition : tous les ans en décembre, il fait du « Berawecka » selon la recette de son père et du pain d'épices traditionnel façon « cake », fabriqué surtout pour Noël en guise d'accompagnement du foie gras.

L'activité du pain d'épices, bien implantée depuis des décennies, s'est continuellement maintenue à Châtenois. Aujourd'hui, la production de pain d'épices devrait être quelque peu relancée et fortement encouragée au moins pour les fêtes, car c'est une marque inscrite dans l'ADN castinétais.

Il convient également d'ajouter à ces fabrications de pains d'épices la production de « bredella » de Raymond MENGES, route de Scherwiller, qui a exercé son activité

de 1957 jusqu'en 1984. Il n'avait pas de magasin de vente car il fournissait essentiellement les grands magasins, mais les clients pouvaient acheter les petits biscuits sur place en entrant par l'arrière dans son atelier de fabrication.

En un peu plus d'un demi-siècle, les activités de boulangerie et des activités connexes de farine ont connu à Châtenois un déclin, comme dans les autres communes, du fait de la forte diminution de la consommation de pain et de la concurrence des supermarchés qui ont quasiment tous un atelier de production ou de dépôt de pain. Châtenois a tout de même réussi à conserver ses trois boulangeries, ce qui peut être considéré comme une aubaine pour les Castinétais qui peuvent trouver sur place et quotidiennement du pain frais et continuer à profiter pleinement de la traditionnelle fabrication des pains d'épices.

Vie économique et touristique

Bienvenue à Margaux & Matthieu !

Les Castinétais commencent à s'inquiéter ! C'est après plus d'un an de fermeture que la troisième boulangerie a rouvert ses portes en ce début d'année 2021.

Margaux (25 ans) et Matthieu (28 ans) sont les heureux propriétaires de la boulangerie-pâtisserie BEAUDELOT. Après avoir obtenu son CAP Pâtissier dans la région du sud-ouest, Matthieu est promu chef pâtissier à 21 ans et a préféré revenir dans sa région natale d'Alsace avec pour ambition d'ouvrir un jour sa première boulangerie.

C'est chose faite ! Après plusieurs mois de recherche et soutenu par sa compagne Margaux, issue du milieu de la restauration, ils sont tous les deux tombés sous le charme de notre village de caractère dans lequel il fait bon vivre. Margaux et Matthieu en profitent pour remercier les villageois pour l'accueil qu'ils leur ont offert.

Véritable passionné de pâtisserie, Matthieu souhaite élargir sa gamme et a envie de garnir sa vitrine de ses

créations et de faire vibrer les papilles castinétaises de ses spécialités dont « le délice ».

Tous deux espèrent recruter prochainement un boulanger et une vendeuse pour leur prêter main forte.

Il ne vous reste plus qu'à pousser la porte de leur commerce et goûter pains variés et pâtisseries...1,2,3 Dégustez !

Ouverte le lundi, jeudi et vendredi de 4h30 à 18h,
le mercredi de 6h30 à 18h,
le samedi de 6h à 17h et le dimanche de 6h à 12h30.
Située au 109 rue du Maréchal Foch.

Retrouvez leurs suggestions gourmandes sur leur page facebook : <https://www.facebook.com/Boulangerie-Pâtisserie-Beaudelot-112692970655345>



Votre été avec Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme

Nous vous proposons cet été un panel d'activités pour répondre à vos besoins d'évasion, de découvertes et surtout pour recharger vos batteries.

En route pour la boucle verte

15 km de balade à vélo sur un parcours sécurisé et accompagné, au départ de Sélestat. Parcours familial. La boucle passe par la ville, la zone de loisirs du Grubfeld et par la réserve naturelle de l'Illwald. Un voyage entre nature et culture. Un bon goûter complètera ce bel après-midi.

Dates : 3, 10, 17, 24 septembre, 14h. Compter environ 1h à 1h30 de balade.

Conditions : venir avec son vélo en bon état de marche. Le casque est obligatoire pour les - de 12 ans, recommandé pour tous. Respect du code de la route et des gestes barrières.

Tarif : 4 €

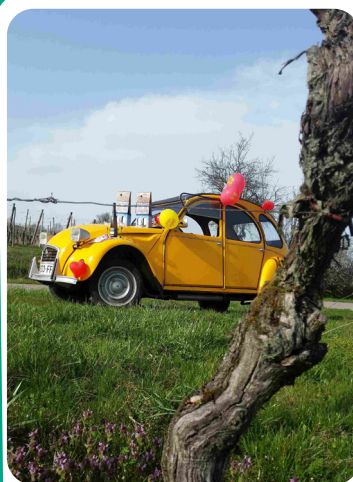
La Route des Vins à 2 CV

Montez à bord d'une 2 CV pur jus, pour un dimanche après-midi hors du temps. Pour les fans de 2 CV et pour ceux qui le deviendront après la balade, rendez-vous à Ribeauvillé pour sillonner la Route des Vins. Passage dans les villages de la Route des Vins de Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme. Arrêt chez le brasseur artisanal l'Altruiste. Visite accompagnée du site des remparts de Châtenois. Arrêt à la distillerie Meyer's et retour. Votre chauffeur, un vrai passionné, sera aux petits soins et vous embarquerez pour un après-midi plein d'émotions.

Dates : 27 juin, dimanches de septembre à définir. De 13h30 à 17h30

Conditions : 2 véhicules avec chauffeur, pour 2 et 3 personnes maximum. Respect des gestes barrières. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Tarif : 38 €



La Nature en un clic

Benoit KOENIG, alias Riedman, est un photographe nature à la pointe de la perfection et toujours présent pour de nouvelles expériences. Nous avons entamé cette année un cycle de photos nature. Après les prairies de



Muttersholtz et d'Ebersmunster, Riedman vous propose de photographier la nature citadine de Sélestat : arbres, fleurs, parcs, rivières, squares, les sujets ne manqueront pas pour apprendre à faire de belles photos nature à Sélestat. Séances dans le vignoble en réflexion pour l'automne.

Dates : 1^{er}, 08, 15, 22 et 29 juillet, 05, 12, 19 et 26 août, 18h. Rendez-vous, à Sélestat. Compter 1h30 à 2h.

Conditions : venir avec son appareil photo ou smartphone, prévoir des chaussures confortables. 2 à 5 personnes. Respect des gestes barrières.

Tarif : 12,50 €

Le canoë au petit matin

Partir de bon matin, à la « fraîche » et remonter l'Ill et ses bras en canoë. Profiter du calme et du rayonnement du petit matin, des couleurs très spéciales que nous propose la nature et de l'ambiance qui s'offre à vous. Un solide petit déjeuner vous attend à la Minoterie Kircher, entre Ebersheim et Ebersmunster. Il sera pris, si le temps le permet, en bordure de la rivière de la Muhlbach. Sortie accompagnée par un professionnel.

Dates : 23, 30 juillet, 6 août. Départ 7h30. Compter 2h30 de navigation + petit déjeuner. Retour en véhicule.

Tarifs : 35 €, 20 € de 7 à 12 ans

Canoë nocturne

Payer dans le silence de la nuit, mettre ses sens en éveil, se sentir fébrile et effarouché par les bruits environnant. Mais profiter aussi d'un ciel clair et étoilé en cette période de l'année. Voilà une expérience peu

courante qui tient toutes ses promesses. Parcours de Illhaeusern à Sélestat « by night ». Laissez-vous tenter, vous serez encadré par un moniteur professionnel qui fera tout pour ne pas vous perdre.

Dates : 20, 27 août, 3 septembre. Départ 20h30 en camionnette. Compter 2h de navigation.

Tarifs : 27 €, 20 € (10-17ans) 10 € (7-9 ans)

Conditions sorties en canoë : avoir 7 ans minimum, savoir nager 25m et s'immerger. 8 à 16 personnes. Prévoir une tenue adaptée, des vêtements de rechange. Respect des gestes barrières.

Renseignements : 03 88 58 87 20, accueil@selestat-haut-koenigsbourg

Inscriptions sur Helloasso. Activités sous réserve de modification. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

D'autres activités sont en cours d'élaboration : rendez-vous sur www.selestat-haut-koenigsbourg.com pour en savoir plus ou au **bureau d'accueil de Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme**, situé 81 rue du Maréchal Foch à Châtenois (à côté du CCA).



Laurent BECK démarre sa nouvelle activité

Nous l'avions présenté dans le Bulletin municipal de juillet 2020 alors qu'il venait de remporter le concours du Sécateur d'Or.

Laurent BECK revient aujourd'hui pour nous présenter son entreprise de prestations viticoles et arboricoles basée à Châtenois, qu'il a créée à la fin de l'année dernière :

"Je réalise tous les travaux de la vigne, de la taille aux vendanges. Je propose également mes services pour la taille d'arbres fruitiers et tous travaux d'entretien d'espaces verts, chez les particuliers et les professionnels".

Outre la plantation d'arbres fruitiers et la tonte de pelouses, de vergers ou de prés, Laurent peut aussi s'occuper de l'entretien de vos extérieurs (broyage, balayage, déneigement...), de l'évacuation des déchets verts ou de bois de taille ou encore de travaux de sol puisqu'il est équipé d'un tracteur. N'hésitez pas à faire appel à un prestataire de proximité qui vous fournit un travail de qualité !

Vous pouvez le contacter au 07 80 05 78 94 ou à l'adresse email suivante : laurentbeck.prestations@gmail.com ainsi que sur Facebook et Instagram : [laurentbeckprestations](https://www.facebook.com/laurentbeckprestations)



« AG différée, qu'en est-il du versement de la subvention ? »

La crise sanitaire qui sévit depuis mars 2020 a contraint les associations castinéennes à l'arrêt provisoire de leurs activités depuis mars 2020. Au vu du dynamisme du tissu associatif de la Commune, c'est une situation difficile à vivre pour beaucoup.

Le respect des gestes barrière, l'impossibilité de rassembler un certain nombre de personnes a une conséquence directe sur la tenue des assemblées générales annuelles obligatoires des associations.

Face à cette situation exceptionnelle, la Commune réaffirme son soutien aux associations par le maintien du versement de sa subvention annuelle après l'envoi du bilan financier de l'année 2020, qui sera complété ultérieurement du compte-rendu de l'assemblée générale dès qu'elle aura pu se tenir.

Il vous est possible de faire parvenir ces documents à mairie@chatenois.fr

Merci Vianney

Fin février, les représentants de la Commune ont souhaité bon vent à Vianney LE DUC qui a décidé de retourner dans sa Normandie natale, après avoir passé une vingtaine d'années en Alsace centrale.

Il y a notamment encadré le travail des équipes de l'association TREMPLINS lors de la restauration des remparts de Châtenois qui avait démarré en 2001. Sous sa houlette, ce sont environ 200 personnes qui ont pu reprendre pied dans le monde du travail grâce aux divers chantiers d'insertion de l'association TREMPLINS.

Vianney a également été très actif dans le domaine associatif local, puisqu'il a longtemps été vice-président de l'Association d'animations Châtenois-Scherwiller avant d'en assurer la présidence ces quatre dernières années. Il était par ailleurs président des Voix castinéennes, chorale réunissant une vingtaine de choristes.

Demandez le programme !

La saison estivale approchant à grands pas, l'Association d'animations Châtenois-Scherwiller vous propose les animations suivantes :

Les Marchés du terroir à partir de 17h :

- En juillet à Scherwiller (place Foch), les mercredis 7, 14, 21 et 28 ;
- En août à Châtenois (parking de l'école élémentaire Krafft), les mercredis 4, 11, 18 et 25.

Les Rondes du Veilleur de Nuit dont vous retrouverez toutes les dates sur la dernière page de ce bulletin.

Les Visites des sentiers viticoles à Châtenois :

- En juillet, les dimanches 11 et 25 ;
- En août, les dimanches 1^{er}, 22 et 29.

Le rendez-vous est donné à 17h devant l'Eglise.

La traditionnelle fête folklorique à Châtenois prévue le 24 juillet est annulée.

La Commune le remercie chaleureusement pour son engagement constant et lui souhaite un bon retour au bercail...où des travaux de réfection l'attendent dans sa nouvelle demeure !



La réception des touristes à Châtenois se déroulera le 10 août.

Notez dans vos agendas que **la Saint-Nicolas** se tiendra le dimanche 5 décembre à Châtenois.

La manifestation débutera à 14h avec un défilé à 16h30.

Très bel été et prenez bien soin de vous !



Les petites pépites du Veilleur de Nuit

Horicha was ich eich will saya

Im Elsass se d'schena Sacha owa !
Aver e Kechtaholtz, ya aui a mol Unda !
Do hat eina net gut weder Aufgebauya !
Jetz, e der Schlangagassel sind wir akomma !
Nur ke Angcht, nur der Nama ham mer gepalda !
Ke Gift ha sie gspitz, aver grossie Flamma !
Couleuvrines ses gseh, der Vorfärer vo der Kanona !

Écoutez ce que je vais vous dire

En Alsace on trouve les belles choses en hauteur,
Mais ici à Châtenois, une fois aussi en bas !
Ici quelqu'un a mal reconstruit !
Maintenant nous sommes dans la rue des Serpents,
Pas de panique, que le nom a été retenu !
Dans les fentes de tir, c'est là que nous les avons vus !
Ils n'ont pas craché du venin, mais du feu !
C'était des couleuvrines, une sorte de petit canon !



Et si vous souhaitez découvrir d'autres secrets et anecdotes castinétaïnes, n'hésitez pas à participer à une des rondes proposées par le Veilleur de Nuit de juillet à septembre. Vous trouverez toutes les dates sur la dernière page de ce bulletin.

Repair Café : on repart !

Face à l'organisation toujours aussi complexe des séances de réparations publiques, le Repair Café du Hahnenberg a décidé de renouveler sa formule. « C'est une adaptation provisoire », précise Romain RIEGERT, le Président de l'association. « Nous avons la chance de pouvoir utiliser un atelier mis à notre disposition par un de nos membres au 10 rue de Bâle à Sélestat ».

Les dépôts d'objets endommagés se feront donc à cette adresse et exclusivement le samedi matin de 10h à midi, toutes les 3 semaines. « C'est un rythme que nous testons dans un premier temps, depuis le 27 mars », annonce Marc HENRARD, trésorier de l'association. « Nous verrons si cela convient ou s'il faut revoir cette fréquence ». Le grand changement, c'est qu'il n'y aura plus de contact - et donc plus de partage d'expérience - entre les réparateurs bénévoles et les propriétaires des objets défectueux.

« On quitte un peu l'esprit du Repair Café », concède Romain RIEGERT, « mais on reste fidèle à notre objectif principal : la réduction des déchets ».

Autre spécificité de la formule transitoire de ce « Repair Café Autrement » : les objets déposés doivent être soigneusement désinfectés sur place ; ils sont récupérés 3 semaines après, au même endroit. Pour diverses raisons, les catégories sont limitées ; ainsi, l'association ne prendra plus en charge les réparations qui concernent les vélos, la couture, l'informatique et le multimédia, la téléphonie ... Sont exclues également toutes les machines thermiques (fonctionnement à essence). Il est aussi demandé de ne rapporter qu'un seul objet à réparer. Romain RIEGERT et les réparateurs bénévoles du Repair

Café se réjouissent de redonner sens à leur passion : « Nous recommencerons les réparations de menuiserie et tout le petit électroménager qui rend bien service ».

Pour plus de renseignements : se référer à la page Facebook de l'association ou à son site internet. On peut y télécharger une fiche d'inscription et gagner ainsi du temps, lors du dépôt de son objet.



13

Romain RIEGERT / Président Repair Café du Hahnenberg

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : <https://repaircafe-hahnenberg.fr/>
la page Facebook : <https://www.facebook.com/RepairCafeHahnenberg>

Deux nouveaux Chefs d'agrès chez les Sapeurs-Pompiers

Suite aux formations effectuées fin 2020 à l'école départementale du Bas-Rhin (l'EDIS 67) et à leur réussite à l'examen final, deux Sapeurs-Pompiers de la section de Châtenois ont récemment validé leur promotion au grade supérieur. Ceci leur permet d'assurer désormais de nouvelles fonctions lors des interventions.

Sébastien LUDWIG a été nommé au grade d'Adjudant et prend maintenant en charge la fonction de Chef d'agrès du Fourgon Pompe-Tonne (FPT). Ce véhicule lourd a un équipage de six personnes et est spécialisé dans les incendies, les fuites de gaz et les désincarcérations de victimes lors des accidents.



Sébastien a 38 ans et est Sapeur-Pompier depuis 21 ans. Il est également le responsable du service « Bâti et voirie » de la Commune, ainsi que l'actuel Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Châtenois.

Sa formation a duré cinq jours et a consisté principalement en l'étude et au commandement de divers cas concrets, tels que feux d'habitations, feux de bâtiments agricoles, interventions dans des immeubles de grande hauteur, fuites de gaz, etc.

Elle a été « intense mais passionnante » selon ses dires, mais elle lui sera bien utile lors de ses futures interventions !

Mathieu DUTEURTRE, quant à lui, accède au grade de Sergent. À ce titre, il assure désormais la fonction de Chef d'agrès du Fourgon Secours (FS) et du Fourgon Electro-Ventilateur (FEV).



Avec un équipage de trois personnes, le Fourgon Secours est principalement engagé pour l'assistance d'urgence aux personnes, les accidents de la route et les opérations diverses. Le FEV permet, lui, un éclairage autonome lors des interventions nocturnes de grande ampleur, l'épuisement de gros volumes à l'aide de pompes électriques puissantes, ainsi que la ventilation de locaux enfumés.

Mathieu a 25 ans et est Sapeur-Pompier à Châtenois depuis 9 ans. Sa formation, qu'il qualifie de « très enrichissante et intéressante », a également duré cinq jours et a consisté en des cas concrets reflétant les situations les plus diverses.

Il a immédiatement pu mettre en pratique ses nouvelles compétences dès la fin de sa formation, en tant que Chef d'agrès lors des interventions liées aux grosses chutes de neige en janvier !

Vous souhaitez devenir Sapeur-Pompier à Châtenois ?

La section des Sapeurs-Pompiers de Châtenois est constituée actuellement de quinze personnes et de trois véhicules. Elle effectue plus de 200 interventions par an, aussi bien à Châtenois qu'en renfort à Sélestat et dans les autres communes aux alentours, et même sur toute la moitié sud du Bas-Rhin avec le FEV. La section est également engagée occasionnellement sur des opérations exceptionnelles, comme le sommet de l'OTAN à Strasbourg en 2009 ou le déraillement du TGV à Eckwersheim en 2015.

La section cherche actuellement à renforcer ses effectifs. Pour toute information, vous pouvez contacter le Chef de section, l'Adjudant-chef Gilles BRUN, au 06 50 49 05 37 ou à l'adresse email suivante : gillespompiers67@gmail.com

L'atelier d'Events Animation

Des spécialistes de l'évènementiel :

Events Animation est une association fondée à Châtenois en 2011 qui a pour but d'animer, de sonoriser, d'éclairer ou d'organiser des événements. L'équipe intervient habituellement sur des événements publics tel que le slowUp, des salons, des foires, expositions, ou des inaugurations ainsi que des événements privés (mariages, anniversaires, soirées dj).

Mars 2020, premier confinement, tout s'arrête !

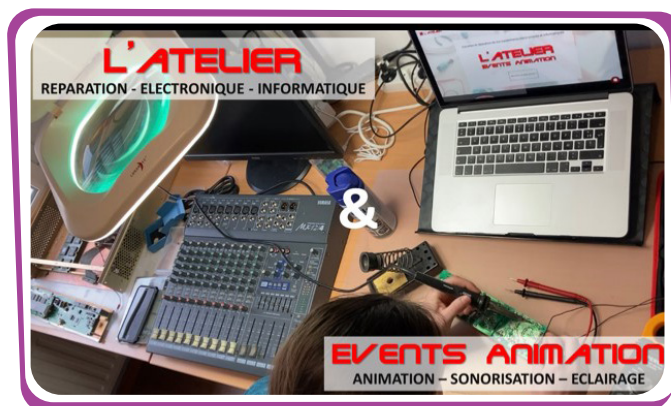
Les événements sont reportés les uns après les autres, voire complètement annulés en 2020 ou début 2021. Pour pallier le manque d'activités, les membres de l'association ont décidé de mettre à profit leur expertise, dans l'entretien et la réparation de leur parc matériel son et lumière, au service de tous.

Faites réparer plutôt que de jeter !

L'association propose donc, dès cette année, un nouveau service de réparation électronique et informatique pour des équipements tels que tables de mixage, haut-parleurs, amplificateurs, traitement de son, tourne-disques, lumières led, laser, etc...

C'est également une démarche écologique qu'ont souhaité promouvoir les membres à travers cette activité. Pourquoi racheter du matériel onéreux lorsqu'il est possible de le réparer à moindre frais ?

Alors si vous avez chez vous du matériel hifi, son ou lumière que vous souhaitez faire réparer, vous pouvez vous rendre sur leur site internet afin de prendre rendez-vous : atelier.eventsanimation.com



Programme des animations de Scherwiller

Mardi 20 juillet

Présentation des vins - Rieslinger
Salle polyvalente Alphonse Haag

Samedi 4 septembre de 10h à 17h

Forum des Associations et activités (Commune)
Place de la Libération et Salle Haag

Vendredi 10 septembre de 17h à 20h

Collecte Don du Sang (Amicale des donneurs de sang)
Salle polyvalente Alphonse Haag

Dimanche 19 septembre

Randonnées cyclotouristiques Centre Alsace (ASLC Scherwiller-Kientzville))
Ancienne école de Kientzville et extérieurs

Samedi 25 septembre à 19h

Fête de la Bière (US Scherwiller)
Salle polyvalente Alphonse Haag
et Place de la Libération

Samedi 2 octobre de 20h à 23h

Soirée Cabaret (MJC)
Salle polyvalente Alphonse Haag
et Place de la Libération

Dimanche 3 octobre de 9h à 17h

Marché aux puces des couturières (MJC)
Salle polyvalente Alphonse Haag
et Place de la Libération

Mardi 19 octobre de 14h à 16h

Atelier sophrologie - seniors

Jeudi 21 octobre de 18h à 22h

Conférence - Histoire de Scherwiller
Salle polyvalente Alphonse Haag

Dimanche 24 octobre de 10h à 17h

Marché d'automne (Commune)
Salle polyvalente Alphonse Haag
et place de la Libération

Mardi 26 octobre de 14h à 16h

Atelier sophrologie - seniors

Samedi 30 octobre de 8h à 13h

Nettoyage / bricolage d'automne (Commune)

Dimanche 31 octobre de 9h à 17h

Exposition champignons (Association d'animation)
Salle polyvalente Alphonse Haag
et Place de la Libération

Mardis 2 et 9 novembre de 14h à 16h

Atelier sophrologie - seniors

Dimanche 14 novembre de 11h30 à 17h

Repas «choucroute» (Amis d'Odile)
Salle polyvalente Alphonse Haag
et Place de la Libération

Samedi 27 novembre de 20h à 22h30

Dimanche 28 novembre de 15h à 17h30
Théâtre du Quiproquo (MJC)
Salle polyvalente Alphonse Haag
et Place de la Libération

Vendredi 3 décembre de 17h à 20h

Collecte Don du Sang (Amicale des donneurs de sang)
Salle polyvalente Alphonse Haag

Samedi 4 décembre de 20h à 22h

Concert Sun Gospel (Gamadji)
Eglise

Samedi 11 décembre de 16h à 18h

Concert de Noël (ASLC Scherwiller-Kientzville)
Salle polyvalente Alphonse Haag
et Place de la Libération



Bac jaune : deux erreurs à éviter !

Si les consignes de tri concernant les déchets recyclables n'ont pas évolué depuis plus de dix ans, nous constatons toujours quelques erreurs récurrentes qu'il est pourtant facile d'éviter.

Sur le territoire du SMICTOM, les seuls emballages ménagers recyclables en plastique acceptés dans le bac jaune sont les bouteilles (eau, lait, soda, jus de fruits...) et les flacons (shampooing, lessive, ketchup...). Les pots de yaourt, barquettes et autres films plastiques sont à mettre dans le bac gris. Ces consignes évolueront en 2023 pour s'uniformiser avec les autres territoires, mais aujourd'hui, on ne met comme emballages plastiques dans le bac jaune que les bouteilles et les flacons !

La deuxième erreur régulièrement constatée est l'emboîtement de déchets recyclables. Les prospectus, la brique de lait et le flacon de gel douche bien coincés dans la boîte de céréales est un des exemples que nous rencontrons régulièrement. Ce sont malheureusement autant de déchets qui ne pourront pas être recyclés bien que jetés dans le bac jaune. Les emballages recyclables doivent être impérativement déposés en vrac (ni

imbriqués les uns dans les autres ni dans un sac), afin de pouvoir être séparés facilement par matière par nos machines et nos agents valoristes.

Merci pour votre vigilance !



Bac gris : pas de place pour les biodéchets

Le tri ne se limite pas aux emballages recyclables, les biodéchets aussi sont concernés. Si la collecte commencée en 2019 a connu un démarrage très encourageant, il en reste encore beaucoup dans le bac gris !

L'étude approfondie réalisée en octobre 2020 nous indique qu'en moyenne près de 45% du poids de celui-ci est toujours constitué de biodéchets. A l'heure où il est nécessaire de réduire le contenu du bac gris et de valoriser au mieux ses déchets, il est plus qu'utile

de trier en amont ses biodéchets en les compostant à domicile ou en les apportant dans une des 15 bornes de la ville.

Pour rappel, il est possible de se réapprovisionner en sacs kraft à la déchèterie ou à la mairie.

Plus d'infos concernant le tri sur : www.smictom-alsacecentrale.fr/tri



Déchèterie : limiter l'attente

Les déchèteries ont connu ces derniers temps un certain engorgement dû à plusieurs facteurs : limitation du nombre de véhicules sur site pour respecter les contraintes sanitaires, météo particulièrement douce et confinement invitant les usagers à davantage bricoler, ranger, entretenir leur jardin... augmentant ainsi la fréquentation. L'attente pour y accéder pouvait être plus longue qu'habituellement.

La situation est globalement revenue à la normale depuis le 1^{er} avril et les 11 heures d'ouverture hebdomadaires supplémentaires des horaires d'été. Toutefois, pour limiter les risques d'attente, nous vous invitons à privilégier, dans la mesure du possible, les secondes moitiés d'après-midi et la journée du jeudi qui sont moins fréquentées.

Pensez également à anticiper votre déchargement en organisant bien vos flux à évacuer.

Toute l'équipe vous remercie par avance !



Risque d'inondation : faites expertiser votre habitation !

Premier risque naturel en France, l'inondation menace plus d'une commune sur deux en Alsace (source 2016 : www.bas-rhin.gouv.fr). Votre commune en fait partie. En effet, elle est concernée par le risque d'inondation lié au débordement du Giessen. Pour faire face à cette situation, l'État et les collectivités locales s'engagent à vos côtés au travers de dispositifs de prévention.

En tant que partenaire de proximité pour la gestion publique de l'eau, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) offre la possibilité aux habitations situées en zone inondable d'évaluer leur sensibilité à l'inondation, via l'Opération « PIEDS AU SEC ».

Un diagnostic gratuit

Cette intervention est entièrement prise en charge dans le cadre du Programme d'Action et de Prévention contre les Inondations (PAPI) porté par le SDEA sur le secteur Giessen- Lièpvrette.

Son objectif est triple :

IDENTIFIER les points sensibles de votre habitation face à l'inondation,

PROPOSER des solutions adaptées et prioritaires à mettre en œuvre pour limiter les dégâts en cas d'inondation,

ÉVALUER le coût des mesures à mettre en place, certaines pouvant être efficaces sans être onéreuses.

Grâce à ce diagnostic, vous avez toutes les clés en main pour agir immédiatement et protéger vos biens. Résidant en zone inondable, vous êtes le premier acteur de la réduction de la vulnérabilité de votre habitation.

L'Opération « Pieds au sec » débutera dans votre commune mi-juillet. Dès lors, n'hésitez pas à demander un diagnostic gratuit ! Plus d'informations sur www.sdea.fr ou par email diagnostic.inondation@sdea.fr ou par téléphone en appelant le 07 88 09 61 77.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre commune est dotée d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). Il régit l'urbanisation future, définit les mesures applicables au bâti existant et rend obligatoires certains travaux de protection de l'habitat. Vous pouvez le consulter auprès de votre mairie ou directement sur le site de la préfecture www.bas-rhin.gouv.fr

Challenge Ville en selle : pédalez pour le climat et votre commune !

Le territoire du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) Sélestat Alsace Centrale se mobilise au long cours pour encourager ses concitoyens à se déplacer à vélo au vu des bénéfices que ce mode de transport peut apporter en termes de transition énergétique, d'attractivité et de santé publique.

La compétition cyclable Ville en Selle, organisée conjointement avec les partenaires de l'Eurodistrict Freiburg – centre et sud Alsace, revient en Alsace Centrale pour 3 semaines du 14 juin au 3 juillet 2021 pour une deuxième édition.

En 2020, la commune de Châtenois est arrivée à la troisième place du classement « Alsace Centrale » derrière les équipes de Muttersholtz et de Marckolsheim. **Bravo aux 36 participants** de la commune qui ont totalisé 9 096 km à vélo.

Après cette première édition réussie l'an passé avec la participation de 354 cyclistes provenant de 18 communes du PETR ayant cumulé 64 341 km, empêchant l'émission de 9 tonnes de CO₂, c'est naturellement que l'Alsace Centrale concourt à nouveau dans la compétition en 2021.

L'esprit du challenge correspond à **une participation en équipe communale** mais des équipes distinctes peuvent être créées, et même des sous - équipes au sein des équipes déjà en place.

Chaque individu peut **s'inscrire directement via l'application « Ville en Selle »** ou le site web à condition de posséder un lien avec le territoire participant (résidence, travail, pratique d'un sport etc.) **et rejoindre l'équipe de la « Commune de Châtenois »**. Voici un tutoriel pour vous aider dans cette démarche : <https://bit.ly/2QzAS7H>

Puis, chacun cumule l'ensemble de ses kilomètres à

vélo (à des fins privées ou professionnelles, sur ou en dehors du territoire) ensuite automatiquement crédités à son équipe.

Ce challenge ayant déjà démarré, ne vous inquiétez pas puisque vous avez la possibilité de noter vos kilomètres a posteriori.

S'inscrire via l'application : www.ville-en-selle.org/app ou directement sur le site web : www.ville-en-selle.org/sinscrire

Pour en savoir plus : www.mairie-chatenois.fr



Résultats du concours de décorations et d'illuminations de Noël

Afin d'égayer la Commune, les membres de l'association Les P'tits Castinétains, de l'association des Commerçants et Artisans, le Conseil Municipal des Enfants (CME) et la Commune ont proposé un concours de décorations et d'illuminations de Noël à tous les habitants de la Commune.

Les décorations et illuminations ont été scrutées à travers le regard émerveillé des enfants du CME. Voici maintenant les lauréats du concours par catégorie :

Catégorie Maisons (balcons, terrasses, jardins, façades, fenêtres, murs) visibles de la rue :

- M. Jean-Paul PICK
- M. Fabrice GALLIOT
- Mme Sylvie MOREL
- Mme Elodie SCHMITT
- Mme Martine JANEAU-THOMAZEAU

Catégorie Appartements (balcons, terrasses, façades, fenêtres, murs) visibles de la rue :

- Mme Angélique LOSSER
- Mme Patricia LAGRIVE
- M. Michaël HELDE
- Mme Carine BRONNER WEISS
- Mme Estelle KOLLMANN

Catégorie Commerces / Restaurants :

- M. Stéphane SIGRIST (Coiffure Sigrist)
- Mme Sophie WEYMANN (Les Confitures de Nicole)
- Mme Laurette BRAUN (Salon de coiffure Laurette)

Le prix spécial artisanat a été attribué à M. Pascal STENGER.

Bravo et merci aux 60 participants d'avoir contribué à l'animation du village en nous faisant découvrir vos décorations faites maison, naturelles, authentiques et respectueuses de l'environnement.

Merci beaucoup à Nénette BOhème : <https://www.facebook.com/Nénette-BOhème-1744542435856365>,

La P'tite Guitoune : <https://www.facebook.com/laptiteguitoune>,

et Kadeco : <https://www.facebook.com/lekadeco>

pour leurs généreuses participations, qui sont venues compléter les bons cadeaux offerts par la Commune.



Le CME en constante activité

Difficile de faire vivre le Conseil Municipal des Enfants lorsque les différentes activités qui rythment l'année sont annulées les unes après les autres en raison de la situation sanitaire ! Qu'à cela ne tienne, les enfants du Conseil Municipal ont tout de même eu quelques occasions de se retrouver sur le thème de la réduction des déchets.

Garder un lien avec la Maison de retraite

Les enfants ont réalisé des origamis avec des emballages de confiseries rapportées de chez eux. Ceux-ci ont permis de décorer un sapin déposé à la Maison de retraite. Ces activités ne remplacent certes pas les contacts humains et tout le monde a hâte de se retrouver à nouveau autour de véritables moments de partage qui apportent tellement plus aux différentes générations présentes.

Participation au concours de décoration de Pâques

Afin de participer aux efforts d'embellissement de la Commune, enfants et adultes se sont retrouvés tout au long du mois de mars pour confectionner de belles décorations de printemps avec des bouteilles en plastique et des bouchons. Vous avez pu les admirer au printemps Place de la Fontaine et devant la Maison de retraite.

Fabrication de sacs à pain

Toujours sur le thème de la réduction des déchets et pour inciter les habitants de Châtenois à minimiser l'usage d'emballages jetables, les enfants du CME ont cousu des sacs à pain qui seront mis en vente dans un proche avenir.

Un grand merci à Stéphanie MOREL et Virginie SIGRIST pour leur soutien et leur dévouement.



Mélanie SANTAMARIA, DGS de la Commune



Depuis le printemps 2018, Mélanie SANTAMARIA est venue grossir les rangs des agents communaux. Depuis juillet 2018, elle occupe le poste de DGS (Directrice Générale des Services) et s'est prêtée à la traditionnelle interview réalisée par les enfants du CME afin de mieux comprendre sa personne, son rôle et ses fonctions au sein de la Commune, son parcours professionnel et ses aspirations personnelles.

Réunis le 17 mars à l'Espace Les Tisserands dans le strict respect des gestes barrières, quelques jeunes du CME ont pu faire connaissance avec la pétillante Mélanie SANTAMARIA qui s'est volontiers prêtée au jeu des questions-réponses face à des élus qui découvraient, à travers elle, le fonctionnement des services administratifs de Châtenois.

Tout d'abord, nous aimerions découvrir votre métier et votre rôle à la Commune : en quoi il consiste, si vous avez beaucoup de travail, si c'est stressant et quelles qualités sont requises pour l'exercer...

Dans une commune, le/la DGS joue le rôle de chef d'orchestre. Il fait le lien entre élus et agents. Il met en œuvre les projets des élus, en s'appuyant sur les différents services municipaux, tout en s'assurant de la bonne organisation des services. C'est donc un métier transversal, avec des missions diversifiées.

Oui, il y a beaucoup de travail en effet, car la Commune de Châtenois est très dynamique et fourmille de projets et d'idées. Mon travail ne se résume pas uniquement à de la gestion, il implique aussi la mise en œuvre des projets.

Ce n'est pas un métier de tout repos ! Il faut être disponible, savoir s'organiser et bien gérer son temps car les journées sont très chargées. Il y a souvent beaucoup d'imprévus à gérer, ce qui peut générer de la pression.

Parmi les qualités requises pour exercer ce métier, je dirais qu'il faut faire preuve d'une très forte capacité d'adaptation, pour pouvoir passer d'un sujet à l'autre. Il faut aussi être bien organisé, rigoureux, curieux intellectuellement, savoir prendre du recul sur les situations, être un bon manager et aimer travailler en équipe.

Parlez-nous de vos collaborateurs et du travail en équipe !

Le/la DGS ne travaille jamais seul : en l'occurrence, je collabore avec les élus et sollicite les agents pour la mise en œuvre des projets. Selon les dossiers ou les projets, le travail peut s'effectuer en binôme ou en équipe ou bien être délégué. Les agents ont tous des compétences propres, qui sont précieuses et nécessaires pour la gestion de la Commune, je m'appuie donc sur eux. Sans eux, rien ne se ferait ! Parfois je travaille seule sur certains dossiers stratégiques, mais ceux-ci sont toujours soumis à validation par mon « patron », le Maire.

Combien d'employés gérez-vous à Châtenois ?

Nous pouvons être jusqu'à 35 employés, notamment lorsque nous embauchons des saisonniers. Les employés sont pour la plupart des fonctionnaires territoriaux : ils assurent une mission de service public sur le territoire de la Commune, ils apportent tous directement ou indirectement un service à la population (par exemple la propreté des rues, la maintenance des bâtiments publics, l'Etat civil, l'urbanisme, la police municipale, les agents des écoles, ...).

Quel est le lien entre vous, le maire et les adjoints ?

Entre le maire et le/la DGS, la relation est hiérarchique et collaborative ; elle repose sur la confiance et la communication. C'est donc un lien fort, nécessaire pour la bonne marche de la mairie. Le lien DGS-adjoints est, par nature, plus collaboratif que hiérarchique : il est aussi très important pour réguler l'organisation du travail et assurer une bonne coordination au sein des équipes via les chefs de service.

Travaillez-vous avec d'autres personnes que les employés de la commune ou en lien avec d'autres communes ?

Nous pouvons faire appel à des entreprises pour exécuter un travail particulier, impossible à réaliser en interne soit par manque de temps, soit parce que personne n'a la compétence requise. Je suis en lien avec d'autres instances telles que la Préfecture, la Trésorerie publique, des associations, etc.

S'agissant d'autres communes, Châtenois fait partie de la Communauté de Communes de Sélestat. Celle-ci s'occupe de sujets dont les communes membres ne s'occupent pas ou plus : la collecte et le traitement des déchets, les transports (le TIS), l'enfance-jeunesse (gestion du périscolaire). La police municipale de Châtenois intervient aussi pour le compte d'autres communes (Scherwiller, Kintzheim, Dieffenthal). Ces communes sont donc liées en matière de sécurité. Enfin, de manière générale, selon les sujets, nous pouvons solliciter l'aide des autres communes ou nous associer à elles, par exemple pour l'organisation du SlowUp.

Décrivez-nous votre journée de travail.

En général, je commence vers 9h et je quitte le bureau entre 19h et 19h30. Lorsqu'il y a des réunions le soir, je peux quitter le bureau à 23h. En fait, aucune journée ne ressemble à une autre et c'est ce qui fait que je ne m'ennuie jamais ! Mais il y a des activités récurrentes comme la gestion des courriers (je peux traiter jusqu'à 60 emails par jour en plus des courriers papier). Il y a aussi régulièrement des réunions à préparer, des compte-rendus à produire, des dossiers administratifs à traiter. Une grande partie de ma journée de travail est dédiée à la gestion de l'information et à la résolution de problèmes qui surgissent fréquemment, en d'autres termes à mettre de l'huile dans les rouages !

Parlons de votre parcours professionnel : vos études, les autres postes que vous avez occupés avant de rejoindre notre Commune, pourquoi vous avez choisi ce métier...

Je suis une scientifique de formation, d'ailleurs jeune je voulais être médecin militaire ! J'ai obtenu un diplôme en biologie cellulaire, puis j'ai intégré une école de commerce et décroché un diplôme en marketing industriel à Lyon.

A mon retour à Strasbourg, j'ai trouvé un poste de chargée de recrutement dans une association d'insertion. J'ai ensuite travaillé, en tant que chargée de mission, dans un organisme qui finance la formation professionnelle. J'ai rencontré beaucoup de chefs d'entreprises d'Alsace et de Lorraine, c'était très enrichissant. Puis j'ai travaillé dans un grand hôtel à Strasbourg, en tant qu'assistante manager. J'ai eu la chance d'y servir notre ancien président François Hollande, mais aussi Eric Judo et Natalie Portman. Je pensais à ce moment-là changer de carrière car j'ai toujours aimé le milieu de la restauration, dans lequel je travaillais régulièrement depuis l'âge de 16 ans, et une opportunité de carrière m'était offerte. Mais l'aventure s'est arrêtée au bout de deux ans et j'ai trouvé un poste à la Haute Ecole des Arts du Rhin où j'ai contribué à mettre en place un nouveau service de formation continue. C'est cette expérience dans cette école d'art qui m'a donné envie de travailler dans la fonction publique territoriale. J'ai donc commencé à préparer un concours que j'ai obtenu l'année suivante.

Je n'avais pas prévu de devenir DGS lorsque je préparais mes concours. A l'obtention de mon concours, j'ai décidé de démissionner de mon poste et de m'inscrire dans un service intérim spécialisé pour les fonctionnaires. La Commune de Châtenois avait besoin de quelqu'un. C'est comme cela que l'aventure à Châtenois a commencé au printemps 2018. Quelques mois plus tard, le poste de DGS s'est libéré et le Maire me l'a proposé. C'était un beau challenge, j'ai accepté. J'aime ce métier car il y a beaucoup d'aspects qui correspondent à mes aspirations. Ce n'est pas un métier facile et j'ai encore beaucoup à apprendre, mais j'ai plaisir à occuper ce poste et à travailler avec les élus et les agents.

Et maintenant, nous aimerions faire votre connaissance.

Quelle est votre couleur préférée ?

J'aime les couleurs de la joie et du soleil : le rouge, le jaune, le bleu.

Aimez-vous le bricolage ? Êtes-vous créative ?

Bricoleuse non, mais je suis débrouillarde. Je ne me considère pas comme une vraie créative mais j'aime les arts, d'ailleurs j'ai fait de la musique, de la danse et de la peinture pendant toute ma jeunesse jusqu'à 18 ans. Aujourd'hui, je ne pratique plus ces activités, mais j'aime aller à des expositions, des ballets, des concerts de musique classique. J'habite Strasbourg, c'est une ville très culturelle, j'ai donc de quoi faire !

Quels sont vos loisirs ? Pratiquez-vous un sport ?

J'essaie de me maintenir en forme en nageant et en courant très régulièrement. Je fais aussi de la randonnée et j'aime aller au cinéma. J'apprécie beaucoup Châtenois pour son côté nature et la montagne toute proche, c'est bien plus agréable que chez moi !

Aimez-vous un petit peu le football ?

Je garde de bons souvenirs de la coupe du monde de 1998 et des matchs à la Meinau à la grande époque (fin des années 90, début des années 2000), où il y avait une très belle ambiance.

Aimez-vous les parcs d'attractions ?

J'en suis très fan depuis toute petite. D'ailleurs, même à 39 ans, je vais au moins une fois par an à Europaparc. Ce parc a grandi en même temps que moi !

Quelles sont vos origines ?

Mon nom est italien : ma famille paternelle est issue de la vague d'immigration italienne venue en Lorraine pour travailler dans les usines de textile à la fin du 19ème siècle. Je suis née dans les Vosges, toute ma famille y vit encore. Cependant, avec un père militaire, j'ai un peu voyagé et j'ai grandi en Allemagne puis à Strasbourg.

Aimez-vous la commune de Châtenois ?

Pendant des années, pour me rendre dans ma famille, j'ai traversé Châtenois en n'empruntant que la RN59. Je me souviens du premier jour où je suis entrée dans le centre-ville, pour me rendre à mon entretien à la mairie; j'ai découvert un beau et grand village, verdoyant avec la montagne toute proche, une architecture préservée, de nombreux bâtiments historiques. Que de charmes inattendus ! J'ai tout de suite apprécié la Commune et continue de l'apprécier. C'est une expérience de vie nouvelle pour moi qui suis très citadine !

Quels sont vos projets d'avenir ?

J'ai beaucoup de projets personnels, mais mon expérience de vie m'a quasiment toujours menée dans des directions inattendues, souvent à l'opposé de ce que j'avais projeté. Je me laisse donc surprendre !

Je vous remercie pour ce temps partagé avec vous. Vous avez l'honneur de représenter vos camarades, pour servir l'intérêt général. Je vous invite donc à faire preuve d'une grande écoute, pour bien comprendre les besoins ou problèmes, d'une belle créativité car on ne sait jamais quelle direction peut prendre une idée ou une solution nouvelle et originale, et de pragmatisme pour que les idées puissent devenir réalité tout en tenant compte des contraintes humaines et techniques. Ces trois dimensions vous seront utiles pour toute votre vie !

Je vous souhaite de profiter pleinement de votre mandat de jeune conseiller et de ne jamais oublier que vous êtes nos petits ambassadeurs !

Merci Mélanie pour votre disponibilité et votre enthousiasme !

Nouveauté : le Service Jeunesse intercommunal est sur Facebook !

Nous vous invitons à découvrir la page Facebook du Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes de Sélestat : <https://www.facebook.com/Enfance-Jeunesse-Communauté-de-Communes-Sélestat-107620228045950>

Vous y trouverez toutes les actualités, les animations, les événements et les informations pratiques.



Résidence musicale petite enfance « Sonnez les babils »

Depuis février et jusqu'en juin, le multi-accueil La Capucine et le CAMSP de Châtenois accueillent une artiste musicienne, Nathalie TULEFF.

La résidence musicale petite enfance « Sonnez les babils » a été créée à l'initiative de Cadence, pôle musical régional, et construite avec des partenaires du secteur de la formation musicale et de la petite enfance.

Pensée comme un temps en « immersion » sur une durée de 6 mois, la résidence invite l'artiste Nathalie TULEFF à venir expérimenter des temps de rencontre, d'échanges et de pratique avec les publics (enfants, parents, professionnels et jeunes musiciens en formation) autour d'un travail artistique et personnel.

« C'est par la musique et le mouvement que l'être humain part à la découverte du monde qui l'entoure. La musique doit continuer à faire partie de son environnement, pour lui permettre d'affiner ses sens et contribuer à son épanouissement. Accompagner un enfant dans son éveil culturel est essentiel ».

Inscrite dans une démarche globale d'éveil artistique, corporel et sensoriel du tout-petit, cette résidence permet de créer des moments d'exploration sonore et musicale dans des lieux dédiés à la petite enfance.

La finalité de cette résidence n'est pas la création d'un spectacle ou d'une œuvre artistique, mais bien la création d'expériences artistiques communes.

Nathalie TULEFF est une artiste à multiples facettes. Elle a commencé par la danse, puis s'est formée au théâtre et à la musique. Elle crée des spectacles pour la

petite enfance où elle jongle avec le chant, les mots, le langage, les vibrations, le mouvement. Elle accompagne l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants.

« Durant ces 6 mois de résidence, nous allons nous intéresser à l'écoute en jouant avec différents sons (carillon, bol tibétain, sansula) puis ajouter d'autres timbres d'instruments pour enrichir au maximum l'univers sonore de l'enfant. Nous observerons comment l'enfant interagit avec ces sons, les intègre corporellement et comment le groupe se synchronise dans un rythme partagé.

Nous explorerons aussi la voix - notre premier instrument - pour donner envie de chanter dans les lieux d'accueil, donner un repère émotionnel à l'enfant et rythmer les temps du quotidien. Un collectage de comptines sera mis en place pour cultiver le lien parent - enfant - encadrant. Nous travaillerons à l'élaboration d'une table sonore au multi-accueil et d'un carnet d'impressions sonores ».

La résidence s'est clôturée par une restitution publique, le samedi 26 juin, au CFMI de Sélestat.

Les partenaires de la résidence musicale petite enfance
Cadence, pôle musical régional
Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) de Châtenois
Multi-accueil La Capucine de Châtenois
Centre culturel L'Évasion à Sélestat
CFMI de Sélestat

En savoir plus sur la résidence : cadence-musique.fr (rubrique « pratique artistique »)



© Cadence

TV2COM : c'est votre télévision en Alsace centrale

Sur le terrain, à vos côtés, des reportages de proximité, avec vous, pour vous, 2 magazines proches de vous :

- >> le magazine de la Communauté de Communes de Sélestat diffusé tous les jours à 7h, 15h, 19h30, 20h30 et 23h et lundi, mercredi, vendredi et dimanche à 12h.
- >> le magazine de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim diffusé tous les jours à 6h, 9h, 17h, 18h et 21h et mardi, jeudi et samedi à 12h.
- >> le lien YouTube de TV2COM : <https://www.youtube.com/channel/UCI1BITu-hKesTYOPaTh3KKQ/videos>

ou allez sur YouTube et tapez TV2COM, vous tomberez directement dessus !

Regardez-nous aussi sur www.tv2com.fr
 ou sur la chaîne 96 de Numéricâble



Groupe « Agir avec vous pour Châtenois »

Après 15 mois de restrictions de nos libertés de déplacement et de rencontres, cet été permet d'entrevoir la reprise des contacts interpersonnels.

Le tourisme est bien sûr un des vecteurs de contact entre les gens, entre les peuples. C'est pourquoi ces mois de confinement ont été mis à profit pour faire avancer le projet de Maison du Tourisme et du Patrimoine. Lors du Conseil Municipal du 25 mars 2021, les crédits sur les trois prochaines années ont été inscrits au budget à l'unanimité.

La réflexion tant technique que touristique et en terme d'attractivité du territoire a permis de dégager un consensus autour de grands axes :

- Sous-sol destiné à la valorisation de la viticulture et de l'oenotourisme,
- Rez-de-Chaussée pour l'accueil de l'Office du Tourisme, porte d'entrée des remparts, de l'église, des fouilles et présentation du territoire communautaire.

La situation vécue depuis mars 2020 a permis de démontrer, par l'absurde, l'impact économique du tourisme sur Châtenois et notre territoire. 20% de l'activité économique de Châtenois est liée au tourisme. Un million de personnes passe annuellement sur la Route des Vins. Il nous faut en capter le maximum pour irriguer notre tissu économique.

Pour ceci, il faut un point d'appel et des possibilités de stationnement aisé, ce qui est capital.

L'emplacement de la maison Scheibling est idéal pour ceci avec la vue sur l'église (quel plus beau totem que notre clocher !) et le Quartier du Château et des stationnements très proches (école, Espace Les Tisserands).

Le jardin permet une attractivité pour les familles, pour les cyclistes. Ce sera aussi l'occasion de créer des toilettes publiques ouvertes toute la journée, qui manquent cruellement sur le secteur.

Un beau projet pour Châtenois et son économie, un beau projet qui témoigne de notre vision d'avenir et de notre confiance dans un demain d'échanges, de rencontre et de fraternité !

Luc ADONETH, Christine GILL, Christian OTTENWAEELDER, Sylvie LIGNER, Patrick DELSART, Nadine GUTHAPFEL, Stéphane SIGRIST, Amandine MARTIN, Christophe BOHN, Anne HEUBERGER, Christophe ELSAESSER, Sandrine DEMAY, Pascal HELDE, Marie Antoinette SYLVESTRE, Michel GOETTELMAH, Sabrina DUSSOURD, Jean-Paul BARTH, Lysiane STENGER, Denis WACHBAR, Claire-Catherine BRUN, Daniel BROCKER, Axèle EBELIN

Groupe « Mieux Vivre à Châtenois, à l'écoute des Castinétains »

Prôner une démocratie participative, lors de beaux discours ou sur papier glacé, ne peut avoir tout son sens si au cœur même du conseil municipal, l'avis des conseillers est tout simplement ignoré ou n'est pas sollicité systématiquement, sauf pour obtenir leur accord par un vote.

Ainsi, la consultation publique, lancée auprès des Castinétains sur la réouverture ou non du Vieux chemin de Sélestat aux véhicules, après les travaux du contournement, n'a pas été le fruit d'une réflexion commune! Dévoilée quelques heures avant sa mise en ligne, par un mail à l'ensemble des conseillers, son contenu et son orientation n'ont été qu'une décision unilatérale.

Pourtant, un mail avait été envoyé le soir même par une conseillère à l'ensemble des élus, ne remettant pas en cause le principe de la consultation publique mais posant des questions et proposant d'autres pistes de réflexion à soumettre aux Castinétains.

Le manque d'ouverture du débat se fait cruellement ressentir au moment où le développement durable prend tout son sens. D'ailleurs, le mail évoqué est, à ce jour, resté sans réponse et nous le déplorons.

Par ailleurs, la récente mise en vente du bien d'Alcys, anciennement "Hôtel de l'Aigle", nous paraissait suffisamment importante pour réunir le conseil autour d'une réflexion commune: y loger la future maison du tourisme et du patrimoine qui diminuerait le coût au mètre carré par plus de deux par rapport au projet actuel.

Quel que soit le résultat de cette réflexion, la démarche doit se faire ENSEMBLE et non de manière unilatérale par un simple courrier du maire souhaitant clore un débat jamais commencé.

A quoi sert un conseil municipal si ce n'est d'analyser toutes les éventualités? A quoi servent les conseillers municipaux avec leurs compétences respectives? Comment peut-on ignorer à ce point l'avis de tous les conseillers municipaux ?

Comment ne peut-on pas répondre à un questionnaire légitime d'un conseiller municipal ? Et comment peut-on mettre en avant les résultats d'une consultation publique, biaisée et non aboutie ?

La mise en œuvre d'une stratégie de politique communale ne peut se faire dans la défiance, mais elle doit se faire dans le dialogue, l'adhésion de tous les élus en toute connaissance de cause et celle de la population. C'est cela la démocratie participative et nous la revendiquons pleinement.

Par ailleurs, nous restons vigilants sur le financement et la réalisation des grands projets. Depuis plus d'un an, nous proposons la méthode comptable des « autorisations de programme et crédits de paiement », qui a été enfin retenue car les gros investissements s'échelonnent généralement sur plusieurs années, et c'est pourquoi nous avons voté ce budget.

Il ne s'agit pas de freiner le développement économique et touristique pour notre ville, mais de veiller à ce que ces projets ne deviennent pas des coquilles vides ou des gouffres financiers, les frais de fonctionnement n'étant pas pris en compte, ni même estimés.

La démission récente de l'adjoint aux finances, au développement économique, au tourisme et aux affaires générales moins d'un an après sa prise de fonction, ne laisse-t-elle pas entrevoir une divergence naissante avec le mode de fonctionnement de notre commune ?

Plus d'une année après le début de cette interminable pandémie, nous espérons tous retrouver un mode de vie sans contrainte et installé dans la durée. La campagne vaccinale, aux débuts difficiles, doit se poursuivre. Nos associations, entreprises, artisans, restaurateurs et hôteliers, commerçants ont besoin de notre soutien en attendant une reprise que nous souhaitons très proche et définitive. Prenez bien soin de vous et bel été !

Éric BRUNSTEIN, Anne-Catherine DORIDANT, Jean LACHMANN, Bénédicte SADOWNICZYK, Yann VILARDELL



Naissances

5 novembre	Zoran PAUNOVIC fils de Sacha PAUNOVIC et d'Andjela GRESSER
7 novembre	Bastien LAMAMY fils de Corentin LAMAMY et d'Aurélia CAPARVI
10 décembre	Malia HERRBACH fille de Nicolas HERRBACH et de Célia FRIEDRICH
20 décembre	Cléo FUCHS fille de Geoffrey FUCHS et d'Emmanuelle GRALL
2 janvier	Agathe JOUANNET fille de Yoann JOUANNET et d'Amandine PERRET
21 janvier	Henri MARTIN fils de Vincent MARTIN et d'Hélène JOUET-PASTRE
19 mars	Samuel BRENGARTH fils de Cédric BRENGARTH et de Vanessa KNOEPFLI
31 mars	Charlotte GESTER fille de Benoît GESTER et de Sabrina MEYER
15 avril	Lise BOSSERT fille de Julien BOSSERT et de Marion HUMBERT
15 avril	Mila JACQUENS fils de Jean-Julien JACQUENS et de Laura SEGUY
29 avril	Léa KIRCHGESSNER fille d'Alexandre KIRCHGESSNER et de Céline HEINRICH
1 mai	Eole CLAUDEL ANDREOLETTI fils de Thibaut CLAUDEL et de Judith ANDREOLETTI



Mariages

12 décembre	Michel OTT avec Anita TOUATI
27 février	Khalid SAROUAOU avec Sylvie WACHBAR
17 avril	Jean-François ZOBRIST avec Christine CRISPINO-GOMARIN



Noces

Noces d'Or

6 novembre 1970	Jacques BERGER et Suzanne BEDO
14 novembre 1970	Alphonse WITTERSHEIM et Jacqueline MEYER
23 décembre 1970	Pierre WALTER et Yvette MORITZ
8 janvier 1971	Bertrand SCHMITT et Monique MATT
26 février 1971	Pierre ERMEL et Yolande SCHEIBLING
13 mars 1971	Antonio SEBASTIAO et Maria BARAT
20 mars 1971	Alexis JAECK et Marthe SCHMALTZ
23 avril 1971	Jean-Paul DORGLER et Michelle GROSS
7 mai 1971	Roland KEMPPF et Denise KROETZ

Noces de Diamant

3 février 1961	Jean-Claude MUNTZINGER et Huguette BENOIT
3 avril 1961	Fernand JAEGLY et Monique ANTZENBERGER

Noces de Palissandre

13 avril 1956	Paul GUNTZBURGER et Marie Madeleine RUCH
4 mai 1956	René VELTEN et Liliane FISCHER
11 mai 1956	Claude JAEGLY et Jacqueline HUFSCHEMITT



Décès

1 décembre	Cécile AUBRY née HABERER
5 décembre	Martine REBMEISTER
9 décembre	Amélie RETTERER née ROHR
1 janvier	Lucien MORITZ
14 janvier	Roger KOEHLER
21 janvier	Marie-Thérèse GOETTELMMANN née BOESPFLUG
22 janvier	Adrienne BAUMEYER
14 février	Emile, Lucien PFRIMMER
21 février	Marie Antoinette GUTH née DORFNER
22 février	Gérard GABIER
25 février	Pierre TARTAR
28 février	Raymond SCHMITT
1 mars	Jean-Paul KELLER
2 mars	Anne WELTI née VOEGELI
3 mars	Raymonde CHRIST née GRAFF
25 mars	Fernande ZOBRIST née SIEFFER
28 mars	Robert LEDERLE
29 mars	Jean-Pierre SPRUNGARD
2 avril	Marie KADERLI née ROMINGER
19 avril	Jérôme RIEHL
24 avril	Robert BERGER
14 mai	Joseph METZLER

Dates	Heures	Manifestations	Organisateurs	Lieux
Juillet				
mardi 6	19h	Réunion publique animée par SFR-FTTH sur le déploiement et l'éligibilité à la fibre optique	Commune et SFR-FTTH	Espace Les Tisserands
dimanche 11	17h	Visite des sentiers viticoles	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant l'Eglise
mardi 13	19h	Fête à l'ancienne - ANNULÉE	OMS	
mercredi 14	La journée	Marché aux puces	OMS	Village
mercredi 14	17h	Ronde du Veilleur de Nuit	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
vendredi 16	21h	Ronde du Veilleur de Nuit		
mercredi 21	Matinée	Passage du jury des Maisons Fleuries	Commune + Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Dans tout le village
mercredi 21	17h	Ronde du Veilleur de Nuit	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
vendredi 23	21h	Ronde du Veilleur de Nuit		
samedi 24	19h	Fête folklorique - ANNULÉE		
dimanche 25	17h	Visite des sentiers viticoles		RDV devant l'Eglise
mercredi 28	17h	Ronde du Veilleur de Nuit		RDV devant la Mairie
Août				
dimanche 1 ^{er}	17h	Visite des sentiers viticoles	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant l'Eglise
mercredi 4	17h	Ronde du Veilleur de Nuit		RDV devant la Mairie
mercredi 4	A partir de 17h	Marché du terroir		Parking de l'école Krafft
mardi 10	20h	Réception des touristes - Présentation des vins - ANNULÉE		
mercredi 11	17h	Ronde du Veilleur de Nuit		RDV devant la Mairie
mercredi 11	A partir de 17h	Marché du terroir		Parking de l'école Krafft
vendredi 13	21h	Ronde du Veilleur de Nuit		RDV devant la Mairie
dimanche 15		Repas de la descente du Maibaum - ANNULÉ	Amicale du Hahnebari	
mercredi 18	17h	Ronde du Veilleur de Nuit	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
mercredi 18	A partir de 17h	Marché du terroir		Parking de l'école Krafft
vendredi 20	21h	Ronde du Veilleur de Nuit		RDV devant la Mairie
dimanche 22	17h	Visite des sentiers viticoles		RDV devant l'Eglise
mardi 24	17h à 20h	Don du sang	Amicale des donneurs de sang bénévoles	Espace Les Tisserands
mercredi 25	17h	Ronde du Veilleur de Nuit	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
mercredi 25	A partir de 17h	Marché du terroir		Parking de l'école Krafft
vendredi 27	21h	Ronde du Veilleur de Nuit		RDV devant la Mairie
dimanche 29	17h	Visite des sentiers viticoles		RDV devant l'Eglise
Septembre				
vendredi 3	21h	Ronde du Veilleur de Nuit	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	RDV devant la Mairie
vendredi 10				
dimanche 12	De 9h à 18h	Fête du Sport - ANNULÉE	C.C.A.	C.C.A.
samedi 18 et dimanche 19	9h à 18h	Diner concert APEI	APEI	Espace Les Tisserands
dimanche 19	De 14h à 18h	Journée du Patrimoine	Commune	Village
mardi 21	Journée	Journée Alzheimer	Collectivité Européenne d'Alsace	Espace Les Tisserands
samedi 25 et dimanche 26	10h à 18h	Art Expo	Foyer Socio-Culturel	Espace Les Tisserands
		Salon du Bien-Être - ANNULÉ		
Octobre				
dimanche 3	De 8h à 19h	Bourses aux voitures anciennes	OMS	Espace Les Tisserands
	Journée	Repas dansant - ANNULÉ		
samedi 9	De 9h à 13h	Marché aux vêtements et jouets d'enfants	Association Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
samedi 9	20h	Concert KSANG Mon jardin sacré	Foyer Socio-Culturel	Eglise Saint Georges
dimanche 17	De 12h à 18h	Fête paroissiale	Conseil de Fabrique	Espace Les Tisserands
mercredi 20	20h	Conférence Gabriel BRAEUNER «La peste est partie aux corbeaux : Vivre avec la peste au temps des humanistes»	Foyer Socio-culturel en partenariat avec Les Amis de la Bibliothèque	Espace Les Tisserands
samedi 23	A partir de 18h	Oktoberfest	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Espace Les Tisserands
samedi 30		Fête de la citrouille	Association Les P'tits Castinétains	Espace Les Tisserands
Novembre				
mardi 2	17h à 20h	Don du sang	Amicale des donneurs de sang bénévoles	Espace Les Tisserands
dimanche 7	De 12h à 18h	Repas dansant	U.N.C.	Espace Les Tisserands
jeudi 11		Armistice	Commune	Espace Les Tisserands
mercredi 17	15h30	Spectacle pour enfants	Association Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
mercredi 17	20h	Concert de Luc Arbogast	Foyer Socio-culturel	Eglise Saint Georges
samedi 20 et dimanche 21	De 9h à 18h	Exposition avicole	Société d'Aviculture	Espace Les Tisserands
samedi 27	Journée	Banque alimentaire	Conseil Municipal des Enfants	Espace Les Tisserands
	De 10h à 12h et de 13h30 à 16h30	Repair café	Repair café	Espace Les Tisserands
	A partir de 18h30	Assemblée Générale Gerris	Gerris	Espace Les Tisserands
Décembre				
samedi 4		Fête de la Sainte Barbe	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Espace Les Tisserands
dimanche 5	14h	Fête de la Saint Nicolas	Association d'animations de Châtenois/Scherwiller	Espace Les Tisserands
dimanche 12	A partir de 12h	Fête de Noël des personnes âgées	Commune	Espace Les Tisserands
lundi 13	20h	Les petits chanteurs de Saint Petersburg	Foyer Socio-culturel	Eglise Saint Georges
mercredi 15		Fête de Noël des A.L.A.C.R.A	A.L.A.C.R.A	Espace Les Tisserands
dimanche 19	15h30	Concert de Noël du Sletto's Big Band	Sletto's Big Band	Eglise Saint Georges

Les Rondes du Veilleur de Nuit



Les mercredis
à 17h

14, 21 et 28 juillet
4, 11, 18 et 25 août

Les vendredis
à 21h

16 et 23 juillet
13, 20 et 27 août
3 et 10 septembre

Rendez-vous devant la Mairie
de Châtenois
Visites gratuites

A la découverte de l'histoire du village, du site des
remparts et des ruelles pittoresques

Organisées par l'Association d'animations de Châtenois-Scherwiller
Mairie de Châtenois située au 81 rue du Maréchal Foch

